51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 18 3 MAI 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète. . . . . . . 18 fr. / Edition partielle. . . . . . . 12 fr.

ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique d'apostolat social. — I. *L'Artisanat.* 1° Définition; 2° Importance, 289; 3° Organisation légale actuelle, 290; 4° Mesures législatives en sa faveur, 291; 5° Action catholique en sa faveur, 292. — II *L'esprit social à travers les Revues* Ceux qui ne nous aiment pas, 293. Les jeunes chômeurs, 295. Enquête sur les raisons actuelles de l'incroyance et de l'anticléricalisme, 297. La route éclairée, 301. — III. *Bibliographie :* Jacquemet, 302; Muller, Wilbois, 303; Drogat, Editions jocistes, Bargilliat, J. Debout, Gen. Dunamelet, Théâtre social, 304.

PRÉDICATION

Lectures pour le Mois de Marie. — LE MARTYRE DE LA MÈRE DE DIEU (suite). — *4e Partie : La consommation du Martyre* (suite). — VI. Marie assiste au procès de son Fils, 225. — VII. Marie rejoint Jésus sur la Voie douloureuse, 226 — VIII. Marie assiste au crucifiement, 227. — IX. Le martyre indicible de Jésus et de Marie, 229.

Pour la fête de l'Ascension. — I. Notre place au ciel, 230. — II. Trois signes de prédestination, 232.

Pour la fête de sainte Jeanne d'Arc. — I. Jeanne d'Arc et la Sainte Vierge, 233. — II. La Fille au grand cœur, 237.

Courtes instructions sur le Symbole. — XXXII. La Passion : Jésus devant Anne, Caïphe et le Sanhédrin, 238.

En vente à nos Bureaux

Retraites de Communion solennelle. On en trouvera dans les années 1904 (8 fr.), 1921, 1922, 1926, 1932 et 1933 (10 fr. chacune) de notre *Prédication* (années en fascicules et port en sus).

Hymne à Jeanne d'Arc, de Gravier. Partition in-4°, texte, chant et accomp., 2 f.; in-8, texte et chant, 0 f. 50; paroles seules, les 10 ex., 1 fr.

Jeanne d'Arc (drame historique en 5 actes avec prologue), par G. Bizet. In-12 de 102 p., franco 2 f. 50 (sans droits d'auteur).

PETIT COURRIER

Q. — Je vous serai reconnaissant de m'indiquer un ouvrage pour traiter la conférence suivante : « L'Année liturgique. Ses différents Cycles. Sa valeur de sanctification. »

R. — A. Molien, *La Prière de l'Eglise*, t. II, *L'Année liturgique*, in 12 de 618 p., Paris, Letouzey (30 f. les 2 vol.); — Dom Leduc et Dom Baudot, *Catéchisme liturgique*, t. I, *Le Propre du Temps*, in-12 de 480 p., 15 f., Tours, Mame; — *La joie dans l'année liturgique*, par un Professeur de Séminaire, Aubanel aîné, Avignon; — Hanon de Louvet, *Jésus-Christ dans la liturgie*, Monastère de Ste-Claire, à Lavaur (Tarn).

Q. — Connaissez-vous un Manuel du Premier Communiant (prières, actes, messe et cantiques) qui pourrait servir pour la retraite et le jour de la Communion solennelle ?

R. — Nous connaissons celui du chanoine Laude, *Manuel pour la retraite et les cérémonies de la Communion solennelle et de la Confirmation*, in-18 de 80 p. franco 2 f. 75, Paris, Beauchesne. — **En existe-t-il d'autres ?**

Q. — 1° Où pourrais-je trouver une vie, biographie, etc., de S. Erwin ? Un de mes paroissiens porte ce nom et il n'a jamais pu rien trouver sur son patron.

2° Pourriez-vous me signaler un ouvrage sur sainte Bernadette qui me permettrait de donner quelques sermons sur la nouvelle sainte ?

R. — Ad I. Aucun des répertoires hagiographiques que j'ai pu consulter ne mentionne de saint Erwin. On connaît Erwin de Steinbach, ar-

chitecte de la cathédrale de Strasbourg, et sa descendance ; mais il n'est pas saint.

Ad II. Le livre fondamental est *Sainte Bernadette, La confidente de l'Immaculée,* par la Rév. Mère Bordenave, in-8 de 345 p., 15 f., au Couvent de St-Gildard, à Nevers (Nièvre). — Ajoutez-y la *Bernadette* d'Henri Lasserre, in-8, 12 f., Paris, Lethielleux ; et Genieys, *Mois de Marie de la Bienh. Bernadette,* indiqué ici naguère, p. 114 ; et vous serez très bien outillé.

Q. — Le patron de ma paroisse est S. Charles Borromée. Je voudrais développer la dévotion à ce grand saint en engageant quelques commerçants de la paroisse à vendre des petites statues du saint, mais je voudrais que ces statuettes fussent à peu près artistiques. Connaissez vous un éditeur, français de préférence, ayant fait quelque chose de convenable ?

R. — Voyez chez P. Prat, 21-30, rue Bayard, à Toulouse ; — L'Union artistique, à Vaucouleurs (Meuse) ; — Rouillard, 40, rue de Bel-Air, à Angers ; — Pieraccini-Pélissier, statuaire, à Tours.

Q. — J'aimerais avoir l'adresse d'un ou deux libraires de musique religieuse d'occasion (pour harmonium et chants), ayant ce que l'on appelle des « fonds » de musique.

R. — Nous ne connaissons rien en ce genre — Peut-être la « Procure générale, » 1, rue de Mézières, Paris 6e ; — ou chez H. Hérelle et Cie, 16, rue de l'Odéon, Paris 6e ; — ou chez Lardanchet, 10, rue du Président-Carnot, à Lyon.

Q. — Je voudrais un manuel de politesse et convenances pratique et à la page pour causeries à des jeunes gens et enfants.

R. — *Manuel de politesse à l'usage de la jeunesse,* 16 f., Paris, J. de Gigord (no 641 de la collection rédigée par une Réunion de Professeurs) ; — Cl. Juranville, *Le Savoir-faire et le Savoir-vivre,* 8 f. 50, Paris, librairie Larousse ; — Mme Plique-Rogeaux et Ch. Sion. *La Politesse en action,* 5 f. 50, Eugène Belin, 8, rue Férou, Paris 6e.

Q. — Je cherche ce livre : *Espérance à ceux qui pleurent,* par l'abbé V. MARCHAL, missionnaire apostolique.

R. — Vous le trouverez à la libr. Mignard frères, 38, rue St-Sulpice, Paris 6e, broché 5 f.

Q. — Quels sont les auteurs les plus pratiques pour une série de conférences à des religieuses sur le sacrement de Pénitence et la Direction spirituelle ?

R. — Outre les cinq « Entretiens sur la vie chrétienne » où nous avons traité ces sujets dans la *Prédication* de 1925, voyez Beaudenom, *Pratique progressive de la confession et de la direction,* 2 vol. in-18, 10 f., Paris, Lethielleux.

Page 395 de l'*Ami* 1933 : Le livre *Pourquoi souffrir ?* par l'abbé Lamoot, se vend, non pas 20 f, mais *dix* francs.

— Page 301 des couv. de 1933 : L'*Atlas historique* de Dufour (14 cartes in-4o raisin, relié) est encore en vente (10 fr) chez Vitte, Lyon et Paris (en solde).

— Page 86, aux livres de méditations pour tous les jours de l'année, ajouter les *Méditations pour tous les jours de l'Année liturgique,* par le Rme P. Emmanuel, 440 p, en vente chez Brunet, Arras, ou au presbytère du Mesnil-Saint-Loup (Aube).

Le P. Emmanuel fut le curé, devenu bénédictin blanc, qui organisa cette curieuse paroisse, oasis de piété paroissiale et monastique. Ses *Méditations* furent écrites pour les religieuses bénédictines du Mesnil. Il commente l'Evangile, s'inspire de l'épître de l'Ecriture occurrente ou d'un mystère liturgique.

(Voir la suite p. 142).

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE des ACCÈS de GOUTTE par la
LIQUEUR LAVILLE
Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.
COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

FONDERIES RONAT CHALETTE (LOIRET).
CLOCHES NEUVES BOURDONS — CARILLONS
Exécution soignée et rapide
RESTAURATION DE CLOCHES FÊLÉES
Procédé spécial breveté garanti
SUPPRESSION des SONNERIES DIFFICILES
Montures à billes, sonnerie électrique
ACCESSOIRES DE CLOCHES
Montures, battants, coussinets, rouets, cordes, guides, etc.
Manuels de bénédiction — Sonnettes souvenir
CLOCHES OCCASIONS (garanties)
Demandez liste
Tout au plus bas prix — Consultez-nous !

ORGUES de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques.
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

LISIEUX

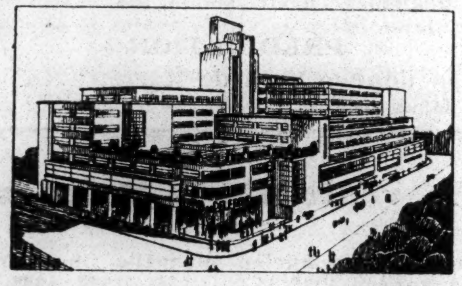

GRAND HOTEL DES PELERINS
2200 lits
Le plus vaste, le plus moderne, le meilleur marché d'EUROPE.
Spécialement aménagé pour les grands pèlerinages
Pension complète depuis 31 fr. 50
(Boisson, Service et taxes compris)
Ouverture : le 5 mai 1934

MOINS CHER ou pas plus cher qu'ailleurs
MIEUX FAIT en tous cas, coupe renommée
SOUTANES & **Douillettes** sur mesures.
Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.
Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur.
Sous-vêtements. — Bonneterie.

CHASUBLERIE -- ORFÈVRERIE
BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES
— LINGERIE D'EGLISE
DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS
— TAPIS — AMEUBLEMENT —
Adressez-vous en confiance à

Laurent OLIVA Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte **PARIS**
Dessins, devis gratis

ÉTABLISSEMENTS
E. A. ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Agréé pr les Monuments historiques. ***Belles références.***

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA — GAZES — STAGDA — MARQUE DÉPOSÉE
Exigez la marque
Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).
TETRA

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée ordinaire s'est tenue le 22 Mars. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1933 qui font ressortir un solde bénéficiaire net de 26 562 381 francs. Le dividende proposé de frs 50 par action, soit le même que celui de l'exercice 1932, a été voté par l'Assemblée. On se souvient qu'un acompte de francs 20 a été versé le 31 Janvier dernier. Le solde, soit frs 30, sera réglé sous déduction des impôts à partir du 31 Juillet prochain. C'est à la même échéance que sera payable la répartition des Parts de Fondateur soit frs 6 9988. Le Report à nouveau sur l'exercice en cours s'élève à 10.480.779 francs.

Fonderie spéciale de
CLOCHES & CARILLONS
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.
Mon J. L. U. Dencausse
M. Fourcade, Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot, TARBES.

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.
Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.
Ecrire : Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes).

VINS DE MESSE
La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.
Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

LE
CAFÉ MARTIN

Dépôts
Paris, Banlieue, Province

Paris / Banlieue	les 250 grs		4 fr. 40
Province	les	»	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, Rue JOUBERT, PARIS

GUÉRISON CERTAINE par
LA POUDRE
ESCOUFLAIRE
Agence générale :
à BAISIEUX (Nord)
ASTHME
OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)
L'Agence générale
envoie GRATIS et FRANCO
une BOITE D'ESSAI
avec Certificats
de GUÉRISONS

Le Yaourt

Le yaourt est un aliment sain, nutritif, léger, en même temps qu'un puissant désinfectant intestinal.

Un ou deux pots de yaourt le matin une demi-heure avant le petit déjeuner ont un effet rafraîchissant et dépuratif immédiat.

La cure matinale est particulièrement recommandée aux personnes souffrant de constipation, d'entérite, de diarrhée ou de toute autre manifestation d'un mauvais fonctionnement gastro-intestinal.

A midi et le soir comme entremets, l'action du yaourt est importante, car mélangé aux aliments il agit comme un désinfectant, empêche les fermentations et facilite la digestion.

Au goûter, il active les fonctions gastro-intestinales et prépare les muqueuses pour le repas du soir.

Absolument inoffensif, même consommé avec excès, le yaourt est pour les grands comme pour les petits un aliment remarquable à condition : 1° d'être ensemencé avec le véritable ferment bulgare, 2° d'être préparé hygiéniquement, 3° d'être consommé dans toute sa fraîcheur.

L'appareil et les ferments Yalacta, patronnés par les Ets HEUDEBERT, permettent seuls de remplir ces trois conditions dont l'importance est capitale à tous points de vue.

FAITES VOUS-MEME VOTRE YAOURT AU PRIX DU LAIT AVEC

YALACTA

" Le gardien de votre santé "

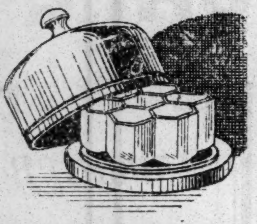

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À

YALACTA. SERVICE C.L. 19. AVENUE TRUDAINE. PARIS

MANUFACTURE DE TAPIS D'EGLISES

ADAM & Cie

AVIGNON

Echantillons franco sur demande

Remise actuelle de dix pour cent.

BRONCHITES
TOUX
CATARRHES CHRONIQUES

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

SIDALGRANI

Ses applications à

l'ART RELIGIEUX

Tableaux de couleurs en marbre reconstitué incrustés de bronze ciselé et doré.

SES CHEMINS DE CROIX INDESTRUCTIBLES

SAINTE BERNADETTE
Tableau de couleurs de 1m40×0m80

CHEMINS DE CROIX
Tableaux de couleurs de 1m05×0m80

MAGASIN D'EXPOSITION
28, avenue Duquesne, PARIS.
— Tél. : Invalides 05-76. —

Ami du Clergé du 3 mai 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Lectures pour le Mois de Marie. — LE MARTYRE DE LA MÈRE DE DIEU (suite). — *4e Partie : La consommation du Martyre* (suite). — VI. Marie assiste au procès de son Fils, 225. — VII. Marie rejoint Jésus sur la Voie douloureuse, 226. — VIII. Marie assiste au crucifiement, 227. — IX. Le martyre indicible de Jésus et de Marie, 229.
Pour la fête de l'Ascension. — I. Notre place au ciel, 230. — II. Trois signes de prédestination, 232.
Pour la fête de sainte Jeanne d'Arc. — I. Jeanne d'Arc et la Sainte Vierge, 233. — II. La Fille au grand cœur, 237.
Courtes instructions sur le Symbole. — XXXII. La Passion : Jésus devant Anne, Caïphe et le Sanhédrin, 238.

LECTURES POUR LE MOIS DE MARIE

VI

MARIE ASSISTE AU PROCÈS DE SON FILS

La mort de Jésus avait été votée chez Caïphe ; mais, pour être valable, la sentence devait être rendue pendant le jour. C'est pourquoi les Sanhédrites avaient décidé de se réunir une seconde fois à la première heure. Dès la pointe du jour, Marie et les saintes femmes se rendirent devant la porte du palais de Caïphe, où entraient par petits groupes les membres du Sanhédrin, empressés et joyeux.

Le jugement ne fut pas long. Caïphe reposa à Jésus la question : « Es-tu le Fils de Dieu ? » — « Vous l'avez dit, répondit-il, je le suis. » Il n'en fallait pas davantage : la sentence légale fut immédiatement rédigée et signée. Bientôt Jésus sortit, environné d'un bruyant cortège qui le conduisait au prétoire de Pilate. Alors Marie le vit, les mains liées, les cheveux, la barbe et les vêtements encore souillés des insultes de la nuit. Les juges, déjà entourés de leurs créatures, continuaient d'appeler et d'exciter le peuple. On se racontait dans la rue que Jésus s'était publiquement et à deux reprises déclaré le Fils de Dieu, que le Sanhédrin avait dû le condamner à mort et qu'on allait chez le gouverneur romain qui pouvait seul rendre la sentence exécutoire.

Le cortège s'arrêta devant le prétoire, territoire païen que les Juifs ne devaient pas fouler aux pieds. Quand Pilate, du haut de la tribune située sur la porte d'entrée, vit celui qu'on lui amenait, et dont son épouse Claudia l'avait souvent entretenu, il devina de suite qu'il avait affaire de nouveau à ce fanatisme qui deux fois déjà l'avait fait plier et il résolut de n'en pas subir une troisième fois les exigences. — « De quoi accusez-vous cet homme ? » dit-il aux Juifs. Ceux-ci répondirent : « Il agite la nation ; il défend de payer le tribut à César ; il se dit le Christ-Roi. »

Pilate fit monter Jésus, l'interrogea et, au bout d'un moment, reparut en disant : « Je ne trouve en cet homme aucun sujet de condamnation. »

Les princes des prêtres et les anciens restèrent un moment interdits ; mais bientôt, parcourant fiévreusement les rangs de leurs créatures : « Laisserez-vous mépriser votre Loi ? disaient-ils. Souvenez-vous que plusieurs fois nous avons triomphé du gouverneur. » Et les cris s'élevèrent : « Il viole le sabbat ! Il s'arroge la police du Temple ! Il méprise la nation ! Il détruit la Loi ! » — « Entends-tu, dit Pilate à Jésus, tu ne réponds rien ? » Jésus se taisait et les clameurs redoublaient : « C'est un fauteur de troubles ! Il a soulevé la Galilée ! »

A ce mot, Pilate demanda si cet homme était de Galilée et, l'ayant appris, fut heureux de renvoyer l'affaire au tétrarque. Sur son ordre, Jésus fut conduit au palais d'Hérode. Le prince juif fut ravi de voir enfin ce fameux prophète, de le faire parler, de lui demander des prodiges pour divertir sa cour ; mais Jésus ne répondit à aucune de ses demandes et Hérode, furieux d'un silence qui le condamnait, fit revêtir Jésus de la robe blanche des fous et c'est dans cet accoutrement que Marie le vit revenir au prétoire.

Pilate, rappelé, essaya alors de profiter d'une coutume établie. Chaque année, à l'occasion de la Pâque, le gouverneur élargissait un prisonnier désigné par le peuple. « Je vais leur demander, se dit-il, de choisir entre Jésus et un bandit redouté. Ils ne voudront pas délivrer le bandit. »

« Qui voulez-vous que je vous délivre, dit-il, de Jésus ou de Barabbas ? » Le peuple, qui n'avait aucune sympathie pour Barabbas, garda le silence. En ce moment, on remit à Pilate un billet qui parut le contrarier. Dans ce billet, Claudia lui mandait : « Ne fais rien contre ce juste, car cette nuit, dans une vision, j'ai été tourmentée à son sujet. » Les ennemis de Jésus profitèrent de cette diversion pour travailler la foule et quand Pilate demanda de nouveau, insinuant : « Voyons, lequel des deux voulez-vous que j'élargisse ? » à sa grande surprise une clameur unanime répondit : « Barabbas ! Barabbas ! »

— Et que voulez-vous que je fasse de Jésus ?

— Crucifiez-le ! Crucifiez-le !

— Mais je n'ai rien trouvé en lui qui mérite la mort !

— La croix ! la croix !

Alors on vit Pilate réfléchir, puis donner des ordres et bientôt Jésus, attaché à une colonne, subissait la flagellation. Il s'était dit sans doute : « Quand les Juifs le verront couvert de sang et à demi-mort, leur haine sera satisfaite. » Sur la peau tendue de l'accusé plié en deux, les lanières de cuir, armées de balles de plomb, commencèrent à s'appliquer en sifflant ; sur le dos, puis sur la poitrine, les marques se juxtaposaient adroitement et faisaient des taches noires de plus en plus nombreuses ; une nouvelle série de coups fit jaillir le sang et par endroits souleva la chair.

Pendant ce temps, Pilate se faisait apporter de l'eau, se lavait les mains en déclarant : « Je suis

innocent du sang de ce juste. » Le peuple répondit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. »

Quand les soldats romains eurent délié le patient, le piteux état de ce prétendant à la royauté leur inspira une idée cruelle : ils se mirent à parodier cette royauté ; l'un d'eux jeta sur les épaules meurtries un vieux lambeau de pourpre ; un autre se mit à enfoncer dans la tête une branche d'épine à longs dards formant couronne ; un troisième lui mit en main un roseau en guise de sceptre, puis tous vinrent tour à tour s'agenouiller devant lui et lui dirent, en lui crachant au visage et en le souffletant : « Salut, roi des Juifs. »

Et c'est en cet état qu'ils amenèrent Jésus à Pilate sur la tribune qui dominait la porte d'entrée. Le visage ruisselait de sang ; le procurateur découvrit les épaules : ce n'était qu'une plaie saignante ; alors, s'attendant à la pitié, Pilate dit à la foule : « Regardez ; voilà l'homme ! » Le peuple, en effet, était ému et se taisait ; mais les grands-prêtres et leurs valets crièrent : « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! »

— « Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le, dit Pilate avec humeur, car pour moi, il n'est pas coupable. »

— « Et notre Loi, qu'en faites-vous ? Il s'est fait le Fils de Dieu ! »

C'était une nouvelle accusation pour l'examen de laquelle il prit encore Jésus à part. Il revint, toujours décidé à le renvoyer en liberté. Seulement, cette fois, il entendit une voix méchante qui parlait d'en appeler à César : « Si vous le délivrez, vous n'êtes pas l'ami de César, car quiconque se fait roi s'élève contre César. » Le César d'alors, c'était le soupçonneux Tibère, qui, à la moindre dénonciation, dictait une sentence de mort. Pilate crut entendre le pas d'un centurion apportant de Caprée un ordre du tyran : cette menace lui enleva toute résolution.

Toutefois il fit le brave et se mit à railler les Juifs. « Voici votre roi, » dit-il. — « Enlevez-le ! crièrent-ils, crucifiez-le ! » — « Je crucifierai donc votre roi ? » Irrités, les pontifes répondirent lâchement : « Nous n'avons pas d'autre roi que César ! »

Pilate céda. Il ordonna d'aller chercher une croix. Puis, avec un sourire ironique, il dicta cette inscription : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » Il était près de midi.

Cependant une femme, se tenant à l'écart de la cohue et cherchant en même temps à se rapprocher de l'accusé, suivait pâle, silencieuse, les yeux brûlants, toutes les phases de ce drame ; elle entendait les accusations impudentes, les cris féroces, les rires sarcastiques des démons qui attisaient la fureur de cette foule hurlante ; elle voyait aller et venir et passer près d'elle ces tigres altérés ; elle entendait couvrir de railleries et d'insultes celui qui était la sagesse même et qui aurait pu d'un mot confondre ses ennemis et les réduire au néant ; elle voyait torturé et condamné comme le dernier des scélérats celui qu'elle savait être le Fils de Dieu et qui était aussi son enfant à elle ; et elle voyait encore, dans la longue suite des siècles, cette haine et cette cruauté se prolonger et faire pousser à d'autres foules les mêmes cris de mort, au milieu de l'indifférence de ceux qui ne songent qu'à leurs plaisirs ; aussi jamais créature humaine ne connaîtra une douleur comparable à celle que souffrit alors, dans le secret de son cœur et sous le regard attendri de Dieu et des anges, la plus tendre et la plus affligée des mères !

Prière

O Marie, en voyant condamner à la mort votre divin Fils, je m'irrite contre la haine de ses ennemis, contre la faiblesse de Pilate, contre l'ingratitude de ceux qui auraient dû être là pour le défendre. Mais hélas ! puisque ce sont nos péchés qui sont la vraie cause de sa mort, c'est contre moi que je dois m'irriter. Si je n'ai pas imité la haine des Juifs, n'ai-je pas imité la faiblesse de Pilate et l'ingratitude des autres ? J'en ai honte ; j'en ai regret ; aidez-moi, ô bonne mère, à détester le péché et à consoler le cœur de mon Sauveur et le vôtre par ma fidélité.

VII

MARIE REJOINT JÉSUS SUR LA VOIE DOULOUREUSE

Marie a entendu Pilate prononcer la sentence de condamnation et la foule applaudir et pousser de longs cris de joie. Un moment après, elle voit apporter une lourde croix ; cette croix est placée sur les épaules de son Fils ; la trompette retentit et le cortège se met en marche. En tête s'avançait le centurion, puis le héraut portant la sentence qu'il criait de temps à autre ; Jésus et deux larrons qui devaient être suppliciés avec lui marchaient ensuite, avec les bourreaux, entre deux haies de soldats. Immédiatement après venaient les ennemis de Jésus, suivis de la foule triomphante de ceux qui les avaient aidés à obtenir la condamnation et des habitants de Jérusalem ou des pèlerins qu'attirait le spectacle d'une exécution.

Marie et ses compagnes avaient pris une rue détournée qui débouchait sur celle où Jésus allait passer ; marchant vite par cette ruelle déserte, elles rejoignirent la voie douloureuse au bas de la rue qui descendait du prétoire.

Marie voit s'approcher son Fils : ô douleur ! il est méconnaissable ! Les bras tendus, elle s'élance pour essuyer son visage et prendre sa croix ; on l'en empêche, son visage ravagé par les larmes, ses lèvres livides, ses yeux ardents disaient : « O mon Fils, me voici prête à boire à votre calice, à prendre part à toutes vos douleurs. » Jésus la regarda longuement et ce regard la remerciait, la fortifiait et lui disait : « Courage, ô Mère, car l'heure du sacrifice a sonné. »

Pâle et toute en larmes, elle suivit le cortège et elle entra de suite dans le flot des humiliations en recevant de la meute qui harcelait son Fils sa part de mépris, de railleries et d'insultes.

La montée était rapide, la chaleur accablante. Privé de nourriture, de sommeil, de presque tout son sang, Jésus paraissait si épuisé que les pharisiens se dirent : « Il mourra en route ! On ne pourra pas le crucifier ! » Et ils allèrent prier le centurion de décharger le condamné. Mais personne, dans la foule, ne voulait toucher cette croix infâme ; quant aux soldats, ils ne songeaient guère à la prendre, ayant le droit de réquisitionner un aide. Simon, un juif de Cyrène qui arrivait des champs avec ses deux enfants, laissa voir devant le spectacle qui s'offrit à ses yeux une pitié indignée ; il n'en fallait pas davantage pour que les soldats arrêtassent sur lui leur choix : ils le sommèrent de prendre la croix.

Que Marie aurait voulu être à la place de Simon qui cédait, bien malgré lui, à cette réquisition ! Et comme elle souffrait de voir le Sauveur ainsi abandonné, délaissé ! A part quelques femmes qui se lamentent à quelques pas de lui, Jésus est seul au milieu de ses ennemis. Toute sa vie il a été méconnu ; mais, sur ce chemin, que cet abandon est cruel ! Où sont les apôtres ? Où sont ceux qu'il a guéris, consolés, pardonnés ? Où sont tous ceux qu'il a nourris au désert ? Où sont tous ceux qui, il y a seulement cinq jours, l'escortaient avec des palmes en criant : « Hosanna ! Hosanna ! » Ce jour-là déjà, Jérusalem leur avait fait peur ; maintenant ils n'ont plus foi en Jésus ; les meilleurs n'ont pas osé braver la haine de cette tourbe et ils se contentent d'observer de loin l'arrêt du cortège et cet inconnu qu'on force de prendre la croix du condamné...

Un instant après, Marie fut consolée par le courage d'une femme qui sortit de sa maison, traversa hardiment la haie des soldats et vint tendre à Jésus un linge imbibé d'eau fraîche. Rien ne l'arrêta, ni la brutalité des bourreaux, ni les clameurs de la populace, ni le piétinement des chevaux, ni les injures, ni les menaces, ni la crainte de la mort. Comme du fond du cœur, après son Fils, Marie remercia cette noble femme !

Le cortège franchit les remparts par la Porte judiciaire ; il y eut là un moment d'arrêt, pendant qu'on apposait à une colonne du portique un exemplaire de la sentence. Marie vit alors Jésus se retourner vers la ville avec des yeux pleins de larmes. Cette cité de David, où s'élevait le Temple béni de Dieu, où enseignaient les chefs du peuple élu, où retentissait la voix de Moïse et des prophètes, où le Messie aurait dû être reconnu et proclamé à la face du monde, cette cité le méconnaissait au contraire et le rejetait comme une bête malfaisante. Et il en éprouva une telle amertume que le cœur lui manqua et qu'il tomba évanoui.

Marie fut la seule à comprendre le serrement de cœur qui fit défaillir son Fils. Les bourreaux le firent relever avec une telle brutalité qu'à cette vue des femmes se mirent à crier et à sangloter. La pensée tout occupée de Jérusalem et des châtiments que lui attirerait le déicide, Jésus se tourna vers elles et leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car des jours viendront dans lesquels on dira : « Heureuses les stériles et celles qui n'ont pas allaité ! » C'est alors qu'on criera aux montagnes : « Tombez sur nous ! » et aux collines : « Couvrez-nous ! » Car si on traite ainsi le bois vert, que sera-ce du bois sec ? » Des clameurs furieuses couvrirent sa voix, et la marche humiliante et douloureuse continua.

Quand Abraham, sur ce même chemin, regardait Isaac, le fils de la promesse, chargé du bois qui allait servir à son sacrifice, et s'épouvantait à l'idée de l'immoler lui-même, sa douleur n'était qu'une pâle image de celle de Marie. Mais l'amour qui la torturait la faisait entrer dans le dessein de Dieu ; la pensée de notre salut l'aidait à porter sa croix ; heureuse de nous montrer l'exemple et de marcher devant nous dans la voie du sacrifice, elle aurait voulu nous dire à tous :

« O vous qui avez peine à comprendre la grandeur et la vertu de la souffrance, regardez cette croix, voyez ces humiliations et cet abandon, et écoutez l'appel de votre Maître : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il me suive. » Et vous qui suivez les voies mauvaises, vous dont les fautes alourdissent la croix de votre Sauveur, dont les orgueils sont expiés par ces avanies, dont les ingratitudes font couler ces larmes, écoutez les menaces que mon Fils fait entendre et tremblez ! Si votre cœur est à jamais fermé à la pitié, que du moins ces terribles menaces mettent entre vous et le péché une infranchissable barrière d'horreur ! »

Prière

O Marie, je l'ai compris, si l'on veut entrer dans le ciel, il faut suivre Celui qui y conduit ; or Jésus ne s'avance pas sur le chemin des vanités et des plaisirs, il s'avance vers le Calvaire et on le suit en portant sa croix, c'est-à-dire la croix que Dieu nous a préparée, et en la portant chaque jour courageusement, patiemment, en esprit de pénitence et d'amour. O bonne mère, sur ce chemin où vous me précédez, je veux m'engager à votre suite. Je ne veux pas être du nombre de ceux qui alourdissent la croix de Jésus ; je veux être de ceux qui prennent part à ses souffrances et consolent son cœur et le vôtre, en évitant le péché et en pratiquant courageusement tous mes devoirs.

VIII

MARIE ASSISTE AU CRUCIFIEMENT

Quand les condamnés furent arrivés sur la plateforme du Golgotha, les soldats firent la haie pour arrêter la foule, mais Marie et les saintes femmes avaient fait en sorte d'être au premier rang.

La divine Mère vit son Fils s'écrouler auprès de sa croix, pendant qu'on creusait les trous pour les trois potences. Elle le vit, par égard pour celles qui l'avaient préparé, goûter au narcotique de vin mêlé de myrrhe, puis en détourner ses lèvres pour ne pas diminuer le sentiment de ses souf-

frances. Elle vit les bourreaux s'approcher de lui pour lui enlever ses habits : arracher cette robe n'est pas facile ; elle est toute collée à la chair vive des plaies ; mais ces hommes blasés n'en ont cure ; ils tirent et ils soulèvent des lambeaux de chair, ils rouvrent toutes les blessures et mettent la victime en sang. O spectacle douloureux, auquel allait succéder une vision plus horrible encore !

Sur un signe, Jésus s'est étendu sur la croix. Un grand silence se fait ; tous cherchent à voir. Un des bourreaux immobilise un bras sous son genou ; un autre assujettit la main ; et le troisième, ayant posé au bon endroit un long clou à quatre pans, lève son marteau...

Ah ! ce premier coup ! La victime gémit et se tord ; des spectateurs ferment les yeux avec un cri de terreur. Puis de nouveau le silence se fait, si profond que ceux qui étaient sur les remparts de la ville entendaient les coups de marteau. Ceux-ci se succèdent avec rapidité, enfonçant le clou à travers les muscles, les nerfs et les petits os du poignet qui s'inonde de sang ; bientôt des coups plus sonores annoncent que le clou triomphant pénètre dans le bois. On en rive la pointe et l'on passe à l'autre main. Et de nouveau Jésus se tord sous les coups. Marie l'entend gémir sourdement ; mais ces gémissements n'impressionnent pas ces brutes qui vont maintenant clouer les pieds ; le marteau continue à frapper, pendant que les spectateurs, muets d'horreur, regardent fixement, le visage crispé.

Les coups de marteau qui enferment dans un cercueil le corps d'un être éperdument aimé n'auront jamais le retentissement affreux qu'avaient dans le cœur de Marie les coups de marteau qui clouaient son Fils à la croix. Tous deux, le Fils et la Mère, au milieu de ces tortures, pensaient à nous...

Un instant après, le corps du Crucifié, horriblement secoué, se dressa, couvert de sang qui noircissait et se figeait autour des yeux, autour de la bouche et le long du corps labouré par la flagellation.

Pendant que les exécuteurs ramassaient les habits, les soldats rompirent la chaîne et le flot de la foule porta Marie au pied de la croix. Elle entendit alors les ennemis de Jésus faire éclater leur triomphe. Les faux témoins avaient hâte de se venger. Branlant la tête en signe de mépris : « Va ! disaient-ils, toi qui détruis le Temple de Dieu et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ! » Les Sanhédrites se félicitaient l'un l'autre de leur succès : « Eh bien, disaient-ils, le voilà ! Le voilà, ce grand prophète qui prétendait réformer notre enseignement et qui nous chargeait de ses malédictions ! Malheur à lui maintenant ! Où sont ses disciples ? L'un d'eux l'a vendu, un autre l'a renié, tous l'ont abandonné ! Nos valets l'ont arrêté comme un voleur, Hérode l a traité comme un fou, Pilate a fini par le flageller et le condamner ; notre peuple lui a préféré Barabbas, et les soldats romains eux-mêmes lui ont tressé cette couronne de dérision ! »

Puis, comme un grand nombre de spectateurs paraissaient émus, ils travaillèrent à réveiller la haine par leurs sarcasmes : « Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'Elu de Dieu !... Mais il n'est pas capable de se sauver !... S'il est le Christ, roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui !... Il a mis sa confiance en Dieu, que Dieu le délivre à présent, s'il l'aime, car il a dit : Je suis le Fils de Dieu ! »

Ainsi excité, le peuple prit part à ce concert ; les soldats eux-mêmes se montraient en riant l'inscription de la croix et, renouvelant les railleries du prétoire, disaient à Jésus : « Si tu es vraiment le roi des Juifs, sauve-toi donc ! » Même un des larrons crucifiés, tournant la tête vers celui qui recevait tant d'injures, se mit à dire : « Si tu es le Christ, délivre-toi et nous avec toi ! »

Marie entendait tous ces blasphèmes : tous ces outrages lui déchiraient le cœur.

Satan était là, elle le savait bien, déchaînant cette tempête de haine et inspirant tous ces blasphèmes. Il était là, contemplant son ennemi et savourant sa victoire. Il avait bien travaillé à Nazareth ! Il avait bien travaillé en Galilée ! A Jérusalem surtout il avait fait du bon travail, il avait réussi au delà de toute espérance. « Maintenant, se disait-il, le voilà crucifié, comme un vulgaire voleur ! Il est là, cloué au gibet comme un simple esclave ! Il perd tout son sang, il râle, il va mourir. Il rêvait d'entraîner les hommes, de leur montrer le ciel, de les y faire monter ; mais les siens ne l'ont pas reçu, que sera-ce des autres ? Ils ne le connaissent même pas. Qui parlera encore de ce vil crucifié ? Si sa mère a eu part à ses desseins, si elle a rêvé d'avoir un rôle à côté de lui et d'être une nouvelle Eve, comme elle est maintenant déçue et humiliée ! Comme elle pleure amèrement au pied de cette croix ! C'est moi qui règne sur le monde ! C'est moi que les hommes adorent ! C'est à moi qu'ils obéissent, qu'ils confient leur destinée, qu'ils demandent le bonheur ! »

Ainsi exultait Satan près de la croix au pied de laquelle pleurait Marie. Ah ! qu'elle souffrit quand son Fils fut crucifié et quand elle entendit les sarcasmes de ses ennemis ! Mais ce qui la faisait souffrir davantage encore, c'étaient la folie et le crime de ceux qui, ayant à choisir entre Jésus-Christ et Satan, méprisent l'Amour infini pour se donner corps et âme au grand ennemi de l'humanité.

Prière

Voilà donc, ô Marie, par quelles tortures notre Sauveur a voulu expier les péchés du monde ! Ce dépouillement expie nos avarices, ces coups et ces plaies sont la rançon de nos gourmandises et de nos luxures. Que j'ai horreur de ma mollesse, à la vue de votre Fils crucifié et de votre cœur transpercé par le même fer meurtrier ! Que je sens le besoin de dompter ma chair et de devenir un chrétien mortifié ! Aussi aimerai-je les pénitences que m'impose l'Eglise, et quand Dieu m'enverra des souffrances corporelles, je les accepterai avec

courage et patience, en me souvenant que mes expiations sont peu de chose en comparaison de celles que vous avez acceptées pour moi lorsque votre cœur fut cloué à la croix avec le corps de votre divin Fils. Et c'est de toute mon âme que d'avance j'adresse à Dieu cet acte de résignation : « Dès aujourd'hui, volontiers et de plein cœur, j'accepte de votre main la mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, toutes ses peines et toutes ses angoisses. »

IX

LE MARTYRE INDICIBLE DE JÉSUS ET DE MARIE

Le soleil s'obscurcit et d'étranges ténèbres jetèrent l'effroi sur terre. Les ennemis de Jésus se turent et se dispersèrent. Un des larrons, silencieux jusque là, se mit à gourmander son compagnon : « Et toi non plus, tu ne crains pas Dieu au milieu de ton supplice? Nous, nous subissons un juste châtiment, mais lui n'a rien fait de mal. » Et se tournant vers Jésus : « Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez parvenu dans votre royaume. » Jésus lui dit : « En vérité, en vérité, tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. » Aujourd'hui : quelle promptitude ! Avec moi : quelle société ! Dans le paradis : quel bonheur !

D'entendre ces paroles, de voir que ce voleur volait le paradis et qu'ainsi désormais les portes s'en ouvraient toutes larges aux pécheurs, Marie sentit un éclair de joie passer dans ses yeux pleins de larmes.

Mais ce ne fut qu'un éclair. Quelles souffrances elle ressuscitait au pied de cette croix, dans son cœur de mère incomparablement délicate et tendre ; elle était plus malheureuse que Respha défendant contre les oiseaux de proie les cadavres de ses fils crucifiés par les Gabaonites, plus malheureuse qu'Agar s'éloignant pour ne pas voir mourir son Ismaël, et que cette autre mère qui, dans la persécution d'Antiochus, assista aux tortures et à la mort de ses sept enfants.

Cette tête aimée qu'elle pressait autrefois contre sa poitrine n'avait maintenant pour oreiller qu'une couronne d'épines ; ces lèvres qu'elle désaltérait de son lait étaient tuméfiées par la fièvre et la soif ; ses yeux si bons étaient voilés par les ombres de la mort ; son sang vermeil, qu'elle avait toujours craint de voir couler, il le perdait jusqu'à la dernière goutte.

Et pourtant ce n'était rien encore. En ce moment, de l'autre côté de la ville, l'heure solennelle du sacrifice était sonnée par les trompettes du Temple ; c'était pour Jésus l'heure des indicibles tourments.

Il n'oubliait pas celle qui devait avoir part au grand acte qui allait s'accomplir. Elle était là, debout comme il convient à un sacrificateur. Jésus arrêta sur elle son regard, pour la remplir de force surnaturelle, et lui montrant des yeux l'apôtre qui, au pied de la croix, représentait l'Eglise : « Femme, dit-il, voilà votre fils ! » Puis il dit à Jean : « Voici ta mère ! » Et par là sans doute il la confiait au disciple bien-aimé ; mais, en cette heure suprême, cette dénomination solennelle était le signe de plus grandes choses. Jésus voyait en Marie la femme promise à l'origine du monde, et il lui montrait l'immense famille des hommes à racheter. « Voyez, lui disait le regard divin, ceux que vous allez enfanter à la vie éternelle ! Courage ! D'innombrables enfants vous donneront le tendre nom de mère ! »

Ce qui se passa alors sur le Calvaire, nul ne peut le dire. Jésus priait pour tous les hommes et il expiait les péchés de tous les hommes par une souffrance proportionnée au nombre et à la malice de ces péchés. Il souffrait donc l'enfer mérité par ces fautes, et Marie communiait à cette grande et terrible expiation. Leurs souffrances se mêlaient pour un même sacrifice et étaient offertes dans le même calice ! Ils payaient ensemble la dette formidable d'un nombre incalculable de péchés.

Celui qui pour nous s'était fait le Maudit (Gal., III, 13) poussait des cris de damné : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? *Eli! Eli! lamma sabachtani!* » Comme le mauvais riche criait sur son lit de feu, il criait d'une voix forte : « J'ai soif ! »

Seule, Marie comprenait et ressentait l'horreur de ces cris épouvantables ; les autres qui étaient là crurent que Jésus appelait Elie et demandait à boire.

Cependant ces cris avaient ébranlé le ciel, fait crouler le mur qui en défendait l'accès à l'humanité et attiré sur terre la miséricorde qui se hâta de descendre pour d'abord consoler et délivrer le Crucifié. L'œuvre du Sauveur étant consommée, c'est encore d'une voix forte qu'il commanda à la mort de venir et s'écria : « Père, je remets mon âme entre vos mains ! »

Marie le vit incliner la tête et mourir.

Au même instant la terre trembla, des rochers se fendirent, des grottes funéraires s'ouvrirent, l'épaisse tapisserie qui voilait le Saint des Saints se déchira du haut en bas et les ténèbres s'épaissirent encore. Terrifiés, le centurion et les gardes s'écrièrent : « Vraiment, celui-ci était le Fils de Dieu ! » Les Juifs regagnèrent la ville, tête basse, et en se frappant la poitrine. Satan s'enfuit au fond des enfers.

En ce moment, l'abîme où les justes attendaient le Rédempteur s'éclaira d'une vive lumière. L'âme de Jésus, toujours unie à la personne du Verbe, leur apparut et leur montra sur le Calvaire son corps immolé et au pied de la croix la femme promise dont les larmes s'étaient mêlées à son sang pour le salut du monde.

Adam et Eve, dont les ossements avaient tressailli dans la colline où ils reposaient, saluèrent les premiers les Sauveurs du genre humain. Abraham, Isaac et Jacob contemplaient l'enfant de leur race ; Moïse le législateur qu'il avait annoncé ; Isaïe voyait maintenant l'homme de douleurs foulé dans le pressoir de la justice divine ; David montrait les plaies de ses mains et de ses

pieds, comptait ses os, surprenait sur ses lèvres les traces du fiel et du vinaigre, Daniel constatait le grand sacrilège qui avait été commis, l'abomination de la désolation qu'il avait prédite, Jérémie adorait son Juste abandonné, Ezéchiel son Pasteur, Michée la gloire de Bethléem, Malachie la victime pure du sacrifice universel, Zacharie celui qui allait être percé d'une lance, Elie celui avec lequel il avait conversé sur le Thabor, le Baptiste s'inclinait devant l'Agneau qu'il avait présenté au monde, Joseph devant celui qu'il avait nourri par son travail : toute la multitude des justes de l'Ancien Testament acclamait le Sauveur !

Et en même temps tous saluaient sur le Calvaire celle qui avait eu part au calice des douleurs, celle qui était vraiment la nouvelle Eve, puisqu'elle avait réparé la faute de la première, celle qui était vraiment la Mère des rachetés, puisqu'elle avait contribué à leur donner la vie éternelle. Leur regard plein d'amour enveloppait à la fois le Christ immolé et le cœur crucifié de sa mère.

Ces deux victimes avaient souffert ensemble pour notre salut et elles ne peuvent plus être séparées. Aussi de tous les autels où se continue le mystère de leur sacrifice, une voix ne cesse de crier : « Vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur comme celle qui m'accable. » Si les hommes pouvaient avoir l'idée d'une pareille souffrance, pourraient-ils blasphémer et fouler aux pieds ce sang et ces pleurs ? Pourraient-ils rester insensibles à ces cris maternels ? Pourraient-ils n'en pas être émus jusqu'aux larmes ?

Quand ils seront rassemblés pour le jugement dernier, Jésus, assis sur un trône de gloire et ayant sa croix et Marie à ses côtés, dira : « J'ai eu faim, qui m'a donné à manger ? J'ai eu soif, qui m'a donné à boire ? J'étais sans asile, sans habits, malade et en prison, qui m'a recueilli, qui m'a revêtu ? Qui est venu à moi ? »

Alors les élus, inondés de joie, rediront tous ensemble l'hymne sans fin de leur amour et de leur reconnaissance, et en entendant ce cantique, les méchants sentiront si vivement le crime et la folie de leur ingratitude que, saisis de honte et de frayeur, ils se précipiteront d'eux-mêmes dans le noir abîme creusé par la haine en se déchirant la poitrine et en criant : « Maudit celui qui a méprisé son père et sa mère ! Maudits ceux qui ont ri de la douleur et de l'amour ! Maudits ! C'est justement que nous sommes à jamais maudits ! »

Prière

O Marie, je ne dirai plus jamais : qui souffre autant que moi ? Vous seule avez le droit de dire : « Voyez s'il est une douleur comparable à la mienne ! » Qui peut songer à votre martyre sans frémir d'épouvante et de pitié ? Je n'oublierai jamais que vous avez été sacrée ma mère par mon Sauveur mourant et que vous m'avez en vérité engendré à la vie éternelle dans les cris et dans les larmes. Non, je n'oublierai pas les gémissements de ma mère ! Quand mes mauvaises passions et les exemples pernicieux du monde voudront m'entraîner au mal, je me souviendrai de vos pleurs et de vos incroyables douleurs et je ne consentirai jamais, en commettant le péché, à crucifier de nouveau votre Fils, à rouvrir ses plaies, à faire couler encore son sang et vos larmes et à renouveler vos indicibles souffrances.

POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION

I

NOTRE PLACE AU CIEL

Vado parare vobis locum.
— **Je vais vous préparer une place au ciel.**

Mes frères,

Telle est la parole d'adieu, tel est l'au-revoir que Notre-Seigneur adressait à ses apôtres en les quittant le jour de l'Ascension. « Il vous est avantageux que je m'en aille, leur disait-il afin de les consoler de son départ, car, si je ne m'en vais pas, le St-Esprit ne viendra point à vous et les portes du ciel vous demeureront fermées à tout jamais. Au contraire, en m'en allant, je vous les ouvrirai et je vous préparerai là-haut une place où vous viendrez me rejoindre un jour. *Vado parare vobis locum.* »

Nous sommes faits pour le ciel, m. f., car, comme Jésus-Christ, nous ne sommes sur la terre qu'en passant. Un jour, comme lui, nous quitterons cette vallée de larmes et nous nous envolerons au séjour de la gloire. Mais à une condition : c'est que cette gloire, c'est que cette place au ciel qu'il nous a préparée, nous travaillerons ici-bas à la mériter, comme il a dû la mériter lui-même.

Nous n'aurons une place au ciel que si nous l'avons méritée, nous ne l'aurons que parce que nous l'aurons méritée, nous l'aurons telle que nous l'aurons méritée, mais nous l'aurons sûrement si nous l'avons méritée. L'exposé de ces différentes pensées fera tout l'objet de cette instruction.

I

Cette place, ai-je dit, nous ne l'aurons que si nous l'avons méritée. Dieu, qui est le maître de ses biens, pourrait évidemment nous la donner gratuitement, sans qu'il nous en coûte rien, mais il ne l'a pas voulu. « Venez, nous dira-t-il au jugement dernier si nous sommes assez heureux pour être du nombre des élus, venez, les bénis de mon Père, prendre possession du Royaume ; venez vous asseoir sur le trône que je vous ai préparé. » Mais en vertu de quoi nous donnera-t-il ce Royaume ? En vertu de nos bonnes œuvres. Pourquoi nous fera-t-il asseoir sur ce trône ? Parce que nous l'aurons mérité. Ecoutez ce qu'il ajoutera : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais prisonnier et vous m'avez visité... » Voilà les bonnes œuvres qu'il nous faudra présenter au bon Dieu au sortir de ce monde et en échange desquelles il nous ouvrira les portes de

son paradis et nous y fera asseoir à la place qu'il nous y a préparée. Si nous ne pouvons pas montrer ces bonnes œuvres, si nous n'avons pas mérité cette place en servant Dieu ici bas, au lieu de ces paroles consolantes, c'est cette condamnation désespérante qu'il nous faudra entendre : « *Recedite a me, maledicti*... Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, car il n'y a point de place pour vous dans mon paradis. »

II

Non seulement nous n'aurons une place au ciel que si nous l'avons méritée, mais nous ne l'aurons que parce que nous l'aurons méritée. Elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. Voilà pourquoi S. Paul appelle la gloire du paradis une couronne de justice, parce que Dieu ne la donne que selon les règles d'une justice rigoureuse, d'une justice incorruptible, d'une justice que rien ne touchera, que rien ne fléchira, que rien ne préoccupera. Dieu n'aura d'égard pour personne, il ne se laissera influencer dans la répartition des places du paradis ni par l'éclat de la naissance, ni par la noblesse du nom, il n'aura d'égard qu'au mérite. Il n'en est pas toujours ainsi ; il en est même rarement ainsi sur la terre. Quoiqu'elles ne soient dues qu'au mérite, les places de ce monde sont souvent le partage des plus hardis, des plus intrigants, parfois même, aujourd'hui surtout, hélas ! la récompense de l'iniquité. On se prévaut, pour les obtenir, du mérite d'autrui ; le fils veut être récompensé pour les services de son père, l'ami a recours à l'influence et aux puissantes recommandations de ses amis.

Rien de tout cela, m. f., au tribunal de Dieu. Dieu pèsera ses élus au poids exact de leurs bonnes œuvres, leur mérite seul décidera de leur sort. Quiconque se présentera devant Dieu sans mérites suffisants, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté. De même que le fils ne portera pas l'iniquité du père, de même les mérites du père ne suppléeront pas à l'indignité du fils. Devant Dieu, tout sera personnel et, comme il est écrit dans l'évangile, il récompensera chacun selon ses œuvres : *Reddet unicuique secundum opera sua*. Remarquez bien ces paroles, m. f. L'évangile ne dit pas que Dieu récompensera chacun selon son intelligence, selon ses lumières, selon ses talents, non, car nous n'avons aucun mérite à cela, puisque tout cela nous vient de Dieu et non de nous-mêmes. L'évangile ne dit même pas que Dieu récompensera chacun selon ses bons désirs ou ses pieuses intentions, non, Dieu ne nous récompensera pas d'après ce que nous aurons cru ou voulu faire, mais d'après ce que nous aurons fait réellement pour lui. Et voilà, m. f., ce qui distinguera la gloire du ciel de celle du monde. La gloire du monde n'est pas une preuve certaine, n'est pas une conséquence sûre du mérite. Ceux qui en sont revêtus ne sont pas pour cela dignes de notre estime et de notre admiration, tandis que la gloire du ciel sera pour les saints une preuve indiscutable de leur mérite, Dieu ne l'accordant qu'à ceux qui s'en sont rendus dignes par leurs mérites et leurs bonnes œuvres.

III

J'ai dit, en troisième lieu, que notre place au ciel sera telle que nous l'aurons méritée. Si l'un est plus récompensé que l'autre en paradis, s'il est dans un degré de gloire plus éminent, ce n'est que parce qu'il a plus de mérite que l'autre. Dans le monde, on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants. Le bon Dieu le permet pour nous apprendre que ce n'est point ici-bas qu'est récompensé le vrai mérite ; il le permet pour nous détacher malgré nous de la terre et nous faire porter nos vues plus haut. Mais, dans le ciel, chacun est placé selon l'ordre où il doit être. « Il y a, disait Notre-Seigneur, plusieurs demeures dans la maison de mon Père. » « Mais, dit S. Bernard expliquant ces paroles, pourquoi les demeures au ciel sont-elles différentes, sinon parce que les mérites des habitants du ciel sont eux-mêmes différents ? Le plus ou moins de mérite y fait le plus ou moins d'élévation ; cinq talents de mérites y produisent cinq talents de gloire et deux n'y en produisent que deux. »

Dès lors, m. f., vous devinez quelle étonnante révolution se produira au sortir de ce monde et quelles douloureuses surprises sont réservées à tant d'hommes qui sont ici-bas les premiers par la naissance, par le rang, par la fortune. Quelle désolation pour eux lorsqu'après avoir occupé dans le monde le rang honorable que leur donnaient leurs dignités, leurs emplois, leurs charges, il leur en faudra prendre un autre que leur mérite seul réglera et auquel la justice de Dieu les fera descendre ! Quelle douce surprise, au contraire, pour tant d'humbles et de petits qui, sur cette terre, vécurent ignorés et méconnus, lorsque Dieu leur dira comme dans l'évangile : « Mon ami, montez plus haut. *Amice, ascende superius.* » Quel étonnement de voir à leurs pieds ces grands et ces puissants qui jadis avaient été leurs maîtres et dont eux-mêmes n'avaient été que les serviteurs modestes ! Ah ! c'est alors que pour beaucoup se réalisera la parole du Sauveur : « Les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers, » parce qu'alors le mérite seul assignera à chacun sa place.

IV

Si nous voulons avoir une place au ciel, il nous la faut mériter, nous ne l'aurons que parce que nous l'aurons méritée et nous l'aurons telle que nous l'aurons méritée. J'ajoute, m. f., et c'est par là que je termine, que si nous l'avons méritée, nous l'aurons sûrement.

Vous trouvez cela très naturel, m. f., mais est-ce qu'il en est toujours ainsi sur la terre ? Je vous disais tout à l'heure que beaucoup occupaient des places ici-bas sans les avoir méritées. Mais combien d'autres en méritent et ne les ont pas ! Ceux-ci, doués d'une intelligence supérieure, sont cependant relégués dans un rang obscur, parce que leurs parents n'ont pu cultiver leur intelli-

gence et les faire étudier. Ceux-là ont étudié et sont extrêmement capables ; malheureusement ils n'ont point de protection et ils se voient supplantés par d'autres mieux patronnés. La faveur, l'intrigue, la politique ont souvent beaucoup plus de poids que le mérite près de ceux qui nomment aux places ; ce qui fait que des hommes très capables ne parviennent à rien, alors que leur mérite et leurs services devraient les élever à tout.

Il n'en sera pas ainsi de nous, m. f. Si nous méritons une place en paradis, nous l'aurons. Avec Dieu, nous n'avons pas à craindre d'injustice, il nous tiendra compte des moindres actions que nous aurons faites pour lui. Qu'est-ce qu'un verre d'eau ? Bien peu de chose, et cependant il nous assure que même un verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense.

Servons-le donc généreusement, m. f., car Dieu est un bon Maître qui récompensera par une éternité de bonheur les quelques jours, les quelques années durant lesquels nous l'aurons servi. Oui, m. f., vivons en bons chrétiens, amassons des mérites, et un jour, comme Notre-Seigneur au jour de sa glorieuse Ascension, nous monterons au ciel prendre possession de la gloire que nous aurons méritée et occuper la place que ce divin Sauveur est allé nous préparer. Ainsi soit-il.

II

TROIS SIGNES DE PRÉDESTINATION

Mes frères,

A la vue de Jésus-Christ montant au ciel, je voudrais que chacun de vous, oubliant pour quelques instants le monde et ses affaires, rentrât en lui-même et se demandât sérieusement : « Ce beau paradis sera-t-il pour moi ? Serai-je du nombre des élus ? »

A vrai dire, c'est là un secret que Dieu n'a pas jugé à propos de nous révéler, pour la raison bien simple qu'il veut nous tenir jusqu'au bout en haleine. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a certains signes auxquels on peut reconnaître d'une manière à peu près infaillible les futurs habitants du paradis. A chacun de nous d'examiner s'il est porteur de l'un ou l'autre de ces signes de prédestination. Je vais vous en signaler trois.

I

Le premier, c'est la *patience,* c'est-à-dire la croix, la souffrance acceptée chrétiennement.

N'allez pas croire, en effet, que le paradis soit un bien que Dieu donne à la faveur. Non, c'est une récompense qu'il faut mériter. Or qui dit mérite, dans notre état présent, suppose la lutte, l'effort, la peine.

Telle est bien la pensée de Notre-Seigneur. Il s'en est expliqué maintes fois dans l'Evangile.

A tous ceux qui le consultaient sur le moyen d'arriver à la vie éternelle, il répondait invariablement : « Observez les commandements, renoncez à vous-mêmes, prenez votre croix, marchez à ma suite. »

Le chemin qui mène au ciel, il le représentait comme un sentier montant, escarpé, étroit et difficile. « Le royaume des cieux, disait-il, souffre violence, et il n'y a que les courageux qui l'emportent. » Puis il ajoutait : « Bienheureux ceux qui pleurent et qui souffrent ici-bas, car ils seront consolés. »

Lui-même, joignant l'exemple au précepte, n'a voulu entrer au ciel que par la porte de la souffrance et de la croix.

Les Apôtres n'enseignent pas une autre doctrine : fidèles interprètes des enseignements de leur divin Maître, ils répètent sans cesse dans leurs Epîtres que les prédestinés sont ceux qui ressemblent à Jésus, mais à Jésus souffrant et crucifié.

Plus de doute donc : la patience est la clef du paradis.

Le Calvaire est l'endroit le plus proche du ciel. M. f., avez-vous entendu cette bonne parole ? Vous souffrez, vous gémissez, vous pleurez. C'est vrai. Mais savez-vous bien que vous portez sur vous la marque des prédestinés, le signe des élus, la croix de Jésus, ce qui est le salut, la vie et la résurrection ? La souffrance chrétiennement supportée vous conduira sûrement au ciel.

Alors vos larmes se changeront en joie ; les peines de cette courte vie feront place à un bonheur sans fin ; votre patience sera magnifiquement récompensée ; et, loin de regretter les mauvais jours d'ici-bas, vous vous réjouirez de vos épreuves, comme les soldats qui, après la bataille, se félicitent d'avoir échappé au danger.

Mais vous qui n'avez jamais connu la souffrance, laissez-moi vous le dire, votre bonheur m'inquiète ; je tremble pour votre salut ; je crains que l'excès de votre félicité ne vous fasse oublier Dieu et vos devoirs et qu'un jour, comme au mauvais riche, il ne vous soit dit : « Mon fils, tu as reçu toutes sortes de biens sur la terre et tu en as abusé. Ne sois donc pas surpris si la souffrance est ton partage pour l'éternité. »

Cette leçon, les saints l'avaient comprise. Pour aller au ciel, ils n'ont pas hésité : ils ont pris le chemin de la pénitence.

II

Un autre signe de prédestination, c'est la *charité pour le prochain* et particulièrement pour les pauvres.

Bienheureux, a dit Notre-Seigneur, ceux qui sont détachés des biens de ce monde, parce que le royaume des cieux leur appartient. Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre des vivants.

Mais la principale forme de la bonté et du détachement des richesses, n'est-ce pas la pitié et la générosité pour les pauvres ? Sans aucun doute.

L'aumône, voilà donc encore la clef du paradis. C'est elle, dit la Sainte Ecriture, qui couvre la multitude de nos péchés, comme l'eau éteint le feu ardent ; c'est elle qui nous délivre de la mort, qui nous fait trouver grâce et miséricorde auprès de Dieu et nous donne la vie éternelle.

Mais voici quelque chose de plus décisif encore en faveur de l'aumône. Laissons la parole à Notre-Seigneur, afin qu'il nous annonce lui-même ce qui se passera au jugement dernier : « Au dernier jour, quand le Fils de l'homme sera venu dans sa majesté, il dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » — Qu'ont-ils donc fait, ces heureux élus, pour mériter un pareil bonheur ? Qu'est-ce que le Souverain Juge va relever dans leur existence terrestre ? Une seule chose : l'aumône. Ecoutez : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. J'avais besoin de logement et vous m'avez recueilli. J'étais sans habits et vous m'avez vêtu. J'étais malade et vous m'avez visité. J'étais en prison et vous êtes venus me voir. » A ces mots, les justes étonnés lui répondront : « Seigneur, quand donc avons-nous trouvé l'occasion de vous rendre tous ces services ? » Et Notre-Seigneur de répliquer : « En vérité, en vérité je vous le dis, toutes les fois que vous avez rendu ces services au moindre de mes frères, c'est à moi que vous les avez rendus. »

Puis, se retournant, Jésus dira à ceux qui seront à sa gauche : « Retirez-vous, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges, car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire. J'avais besoin de logement et vous ne m'avez point recueilli. J'étais nu et vous ne m'avez pas donné de vêtements. J'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité. » — « Mais, Seigneur, diront les damnés, quand donc avons-nous vu votre personne divine souffrant de la faim, de la soif, n'ayant ni logement ni habits, malade ou en prison ? » Et Notre-Seigneur de leur répondre : « Je vous le dis, en vérité, toutes les fois que vous avez manqué de remplir un de ces devoirs envers le moindre de mes frères, c'est moi-même que vous avez oublié. »

Ainsi, il semble qu'au dernier jour, aux yeux de Notre-Seigneur, il n'y ait plus qu'une vertu qui compte : la miséricorde et la charité ; qu'un vice : la dureté pour ceux qui souffrent. Jésus pouvait-il mieux nous faire comprendre que l'aumône est pour tout chrétien l'un des plus sûrs moyens de salut et l'un des signes les plus certains de prédestination ?

III

A une troisième marque on peut encore reconnaître les élus de Dieu : leur *dévotion pour la T. S. Vierge*. Oui, m. f., donnez-moi une âme qui aime tendrement Marie, je vous réponds de son salut éternel. Oh ! entendons-nous bien : je ne veux pas dire qu'il suffit pour aller au ciel de réciter tous les jours quelques prières en l'honneur de la Sainte Vierge, si mauvaise que soit la vie que l'on mène par ailleurs, en sorte que la dévotion à Marie serait un encouragement au vice, une prime à l'iniquité. Loin de nous une pareille erreur ! Non, je veux dire qu'une âme toute dévouée à la Sainte Vierge, si d'un autre côté elle fait tout son possible pour servir Dieu, ne peut pas désespérer de son salut.

Cela, c'est l'enseignement de tous les Docteurs et de tous les Pères de l'Eglise qui nous disent par exemple, comme S. Bernard : « Le signe le plus assuré du salut, c'est la dévotion envers la B. V. Marie, » ou comme S. Bonaventure : « Quiconque fait profession d'aimer et de servir Marie, celui-là est assuré du paradis comme s'il le possédait déjà, » ou comme S. Alphonse de Liguori : « La dévotion à la T. S. Vierge Marie est la dévotion des âmes prédestinées, et il est impossible qu'une âme dévote à Marie périsse pour l'éternité. » Et cela se comprend sans peine.

Marie est la mère de Jésus ; mais la mère ne doit-elle pas être aussi avantagée que l'apôtre qui a reçu de Notre-Seigneur les clefs du royaume des cieux ? Marie, c'est notre mère : mais une mère ne fait-elle pas tout au monde pour avoir ses enfants auprès d'elle ? Ne s'efforce-t-elle pas de leur procurer tous les biens possibles ? Et quand elle est, comme Marie, toute puissante et toute bonne, pourra-t-elle se contenter d'obtenir à ses enfants des biens éphémères ? Ne voudra-t-elle pas y ajouter la grâce des grâces, le bonheur éternel ? Marie, c'est la reine du ciel : mais une reine n'est-elle pas jalouse d'étendre son empire et d'accroître le nombre de ses sujets ? Marie, c'est notre avocate auprès de Dieu, et quelle avocate habile et toujours écoutée ! Comment n'userait-elle pas de son crédit pour gagner la cause de notre salut ? Marie, c'est la dispensatrice des grâces de Dieu : or la grâce par excellence, quelle est-elle, sinon la possession de Dieu dans le ciel ? Et le plus grand honneur qui puisse revenir à la mère de Jésus, n'est-ce pas d'être l'introductrice des chrétiens dans le séjour de l'éternel bonheur ?

* *

La preuve en est donc faite : vous savez par quel chemin on va au ciel : je viens de vous en signaler trois. Et maintenant, vous dirai-je avec l'apôtre S. Pierre, travaillez à rendre chaque jour plus certaine cette chose si grave, votre prédestination : *ut certam vestram electionem faciatis.* Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE JEANNE D'ARC

I

JEANNE D'ARC ET LA SAINTE VIERGE

Mes frères,

Dans l'histoire du peuple juif, Dieu avait échelonné au cours des siècles des héroïnes de grâce, de bonté et de force, en qui nous aimons à reconnaître comme une première ébauche du chef-d'œuvre qu'il donnerait en Marie. Rébecca, Judith, Esther et tant d'autres, c'est déjà la préparation prophétique de la femme victorieuse du serpent et libératrice du monde. C'est si vrai que l'Eglise reprendra, à la louange de la Vierge, les chants, les hommages, les enthousiasmes de la poésie

biblique pour toutes celles qui furent la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de leur peuple.

Dans l'histoire des peuples chrétiens surtout Dieu a multiplié les copies vivantes de la bénie entre les femmes. Leur apparition à travers les âges, leur vie plus proche de la nôtre, leur action sur nos intérêts plus immédiats et plus tangibles reproduisent et rajeunissent pour les générations successives, en chair et en os, l'image de la Sainte Vierge et nous aident à mieux sentir son rôle, ses vertus, sa gloire. Cécile et Agnès, Clotilde et Blanche de Castille, Geneviève et Jeanne d'Arc, c'est, sous d'autres traits et sous d'autres noms, un peu de l'âme de Marie perpétuée parmi nous.

Jeanne d'Arc ! Elle est à la tête de cette phalange, celle dont l'Eglise et la Patrie commémorent aujourd'hui, dans de belles manifestations d'union sacrée, le vivant souvenir. « Aucune poésie, aucun drame, aucune légende, a-t-on dit justement, n'égale l'émouvante réalité de cette vie de jeune fille doublement auréolée par la victoire et par le martyre. » « Il n'y a pas plus beau conte de fées que l'histoire de la Pucelle, et ce conte est véridique [1]. » Depuis le Christ et la Vierge Marie, a écrit un historien belge, Jeanne est le plus idéal des êtres.

Redire à grands traits cette épopée magnifique, y faire entrevoir une réplique de l'âme, de la vie, de la mission de la Vierge Marie, rappeler que Jeanne d'Arc fut le don de cette Vierge à son royaume de France, le coin de terre le plus aimé de son immense domaine de Reine du monde, ce sera mettre davantage en relief, par ce rapprochement même, la destinée de celle que nous fêtons aujourd'hui, Jeanne d'Arc ; et ce sera du même coup chanter sur un mode à notre portée celle que nous fêtons pendant tout ce mois, la T. S. Vierge Marie. Elles sont si semblables l'une et l'autre dans leur vie et dans notre piété, comme l'a chanté le poète :

... Nulle vierge aux cœurs n'a su, depuis Marie,
Inspirer un amour ancré dans plus de foi,
Plus tendre et plus pieux que le nôtre pour toi,
O Jeanne !...

I. — *Esquisse de l'épopée de Jeanne d'Arc*

Petite bergère des marches de Lorraine, elle a vécu à Domremy l'enfance à la fois humble, gaie et pieuse de ses compagnes, dans la garde des troupeaux ou dans les soins du ménage, dans les amusements de cet âge au clair regard, dans la piété tendre de ces années d'innocence.

Un jour de sa treizième année, vers l'*Angelus* de midi, une lumière douce l'environne, des voix résonnent à ses oreilles, qui prononcent des mots étranges : « Il y a grande pitié dans le royaume de France ; fille de Dieu, va en France, il le faut ! »

Vous devinez l'étonnement, l'émotion, la perplexité angoissée de ce cœur de treize ans en face d'une pareille mission : « Je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne connais ni A ni B ; je ne sais ni monter à cheval, ni manier la lance, ni faire la guerre. J'aimerais bien mieux coudre et filer près de ma pauvre mère. »

Oui ! mais cette mère ne lui a-t-elle pas appris à prier : « Notre Père, qui êtes aux cieux... que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel » ?

Après quatre ans de ces colloques avec S. Michel, Ste Catherine, Ste Marguerite, elle est à son poste, en casque et en cuirasse, à la tête des troupes rangées autour de son étendard, qui fait flotter au-dessus de l'armée, comme un gage de victoire, les noms de Jésus et de Marie, ainsi qu'autrefois la croix sur le labarum de Constantin.

Elle a obtenu le consentement de sa mère en larmes, brisé la résistance de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, triomphé du refus de Charles VII, qu'elle a reconnu déguisé et dissimulé parmi ses courtisans, vaincu par la sagesse et l'à-propos de ses réponses l'opposition des conseillers du roi. Car, vous le pensez bien, sa mère, le gouverneur, le roi et ses conseillers se refusent à se jeter dans cette aventure et cette folie d'un généralissime de dix-sept ans qui ne sait ni lire ni écrire. Ils ont dit : « Donnez-nous un signe. » Et elle a répondu : « Envoyez-moi à Orléans ; là, je vous montrerai les miracles que je suis venue faire. »

Elle tient parole. Le 8 mai 1429, elle pénètre dans la ville. Puis c'est la série des triomphes : Jargeau, Meung, Beaugency, Patay reconquis ; les villes et les châteaux-forts ouvrant leurs portes devant le cortège royal en route vers Reims ; le sacre de Charles VII dans la cathédrale en fête.

Et pour mettre à cette destinée merveilleuse le sceau de toutes les œuvres fécondes, pour qu'un peu de pitié se mêle un jour à notre amour et l'accroisse, son auréole de gloire se double de l'auréole de la souffrance : Jeanne d'Arc est trahie, traînée de prison en prison, brûlée vive par ses ennemis.

Qu'importe ? Quand elle disparaît dans son linceul de flammes, la concorde est faite entre tous les Français et la patrie est sauvée.

Je vous le répète, aucune légende, aucune tragédie n'atteint la fraîcheur et le pathétique de l'histoire vraie de cette petite Française, en qui se personnifient toutes les qualités et toutes les vertus de notre race : la vivacité de l'esprit, la gaieté du caractère, la simplicité dans l'héroïsme, l'innocence et la foi. Il suffit de la raconter pour lui gagner les cœurs, pour créer autour d'elle cette attraction irrésistible de l'amour vers tout ce qui est pur, vers tout ce qui est beau, vers tout ce qui est grand.

Et en même temps pour gagner les cœurs à la Vierge, quand on regarde l'histoire de Marie à travers l'histoire de la Pucelle. Car Jeanne d'Arc est comme une miniature de Marie. « C'est Dieu venant encore une fois à nous par un chemin virginal, » ainsi que l'écrivait le cardinal Pie.

[1] Jean-Jacques Brousson, *Les « Fioretti » de Jeanne d'Arc.*

II. — *Jeanne d'Arc, image de Marie*

Comme Marie, Jeanne vient au monde sous le signe de la prophétie.

Après la chute du paradis terrestre, Dieu avait annoncé à l'Eve pécheresse une Eve nouvelle qui referait l'œuvre qu'elle avait détruite. Il avait dit au serpent : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et elle t'écrasera la tête. » Et tout au cours des siècles, jusqu'à la venue du Messie, Dieu avait développé cette prophétie initiale.

Jeanne a aussi ses prophètes.

Elle témoignera elle-même de la rumeur d'une libératrice qui a cours en France, quand elle dira à Durand Laxart, pour le décider à l'accompagner près du roi : « Est-ce qu'il n'a pas été dit que la France serait perdue par une femme et ensuite sauvée par une vierge des marches de Lorraine ? » Elle faisait allusion à Isabeau de Bavière, reine au nom exécré, indolente et corrompue, d'une lâcheté à trahir « son fils sans le haïr et la France sans y prendre garde, pour vivre en paix avec ses oiseaux et ses chiens... Les complaintes annoncent la Pucelle. D'obscures prophéties s'éclairent tout soudain, comme ces premières fleurs spontanées et courageuses qui parent de leur satin délicat la terre gelée et annoncent le printemps. Et la légende chemine, devant la bergerette, prodiguant sur l'âpre sentier les roses et les lis. Les violettes, les pâquerettes et les jacinthes de la fontaine des fées émailleront jusqu'à la cendre du bûcher de Rouen [1]. »

Et cette vierge des marches de Lorraine, que Dieu choisira pour cette grande œuvre du salut de la France, sera, elle aussi, une humble, une toute petite, une faible jeune fille ignorée, pour qu'éclate mieux dans cette faiblesse même l'intervention de sa toute-puissance : *Respexit humilitatem.*

Au temps fixé des miséricordes de Dieu sur la France, à l'heure que sonne l'*Angelus* de midi en souvenir de la première Annonciation, un archange descendra sur Domremy comme sur Nazareth ; S. Michel répètera les mots de S. Gabriel : « Ne crains pas, fille de Dieu, va ! » Il lui fera part de la mission étrange que Dieu veut confier à sa faiblesse. Un *fiat*, écho de celui de Marie, répondra, dans le cœur de cette humble, aux propositions divines. Quand Jeanne s'avancera plus tard à la tête des armées, avec la scène de l'Annonciation brodée sur le pennon de sa lance, on pourra reconnaître à ce signe qu'elle ne marche que par ordre de cet *Angelus,* qu'il est l'instant décisif de son existence, qu'il marque le point de départ de sa mission, de son avenir, de sa gloire.

Sa mission ! N'est-ce pas comme une reprise en détail de la mission de Marie ? Car, remarquez-le bien, dans les desseins de Dieu, il ne s'agit plus seulement de sauver une nation, mais de sauver la nation choisie, le peuple élu entre les autres peuples, l'Israël nouveau de l'ère nouvelle ouverte par Notre-Seigneur, la France, qui est le plus beau joyau de son empire, le boulevard de son Eglise, le missionnaire de sa foi. La France perdue, c'est la foi en danger, sous le terrible assaut du protestantisme qui menaçait et du Turc qui montait d'Orient. Ne croyez pas que j'exagère. L'Eglise elle-même fait gloire aujourd'hui à Jeanne d'Arc, dans l'oraison de sa messe, d'avoir défendu la patrie et la foi.

Pour l'adapter à cette grande mission, Dieu reprend le moule divin dans lequel il coula Marie et fait de Jeanne une vierge semblable à elle. Les deux Vierges sont du même modèle. On y reconnaît la même façon du même artiste divin.

Elle est pure. A treize ans elle a voué à Dieu sa virginité. Jamais une éclaboussure sur sa robe qui a traversé les camps. Marie s'appelle la Vierge, elle se nommera la Pucelle : c'est son titre, le nom qu'elle se donne devant le roi, qu'elle revendique en face des tribunaux, que l'histoire lui conservera à jamais.

Elle est humble. C'est le Seigneur qui opérera les merveilles qu'on attribue à son bras : les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. Sa gloire attendra longtemps avant de recevoir sa consécration officielle : près de cinq siècles passeront sur ses cendres dispersées, avant que l'Eglise la place sur les autels et que la France fasse une fête nationale à l'héroïne de la patrie.

Elle est fidèle. Elle a foi dans ses Voix, alors que Baudricourt rit aux éclats et commande qu'on ramène cette enfant à son père. Elle croit en nom Dieu à la victoire : « Hardi ! hardi ! crie-t-elle, je suis sûre de les avoir. » Elle croit inébranlablement, jusque sur son bûcher, quand elle brûle avec ce dernier mot sur les lèvres : « Non, mes Voix ne m'avaient pas trompée... Ma mission était de Dieu. »

Non ! rien ne manque des traits de la Vierge Marie sur le visage de Jeanne : ni sa pureté, ni son humilité, ni sa foi. Il en aura aussi le sceau des douleurs, dans ce supplice dont Mgr Freppel disait que rien ne rappelle mieux la passion et la mort du Sauveur, sous l'opprobre d'être traitée, elle aussi, d'hérétique, de relapse, d'apostate, d'idolâtre. Mais pour que ce portrait s'achève jusqu'à la plus grande ressemblance possible avec la Vierge, il y aura pareillement comme un symbole d'Assomption, un signe de sa récompense éternelle, un gage de sa gloire au ciel et sur la terre, dans l'essor de cette colombe qui s'élèvera des flammes du bûcher de Rouen aux yeux étonnés de ses bourreaux.

III. — *Jeanne d'Arc, don de Marie à la France*

Si nous pouvons ainsi, à travers la mission et l'âme de Jeanne d'Arc, sentir plus vivement la mission et l'âme de Marie, la Corédemptrice du monde et la Reine de tous les saints, il est un autre aspect de l'œuvre posthume de la T. S. Vierge que nous révèle l'apparition dans notre histoire de notre vierge française. Cet aspect, c'est celui

[1] Voir Jacques Brousson, *Les « Fioretti » de Jeanne d'Arc.*

de sa protection toute spéciale, entre toutes les provinces de son royaume terrestre, pour notre pays de France, dont elle est la reine à un titre tout particulier et dont l'Eglise elle-même a fait officiellement notre première Patronne. En effet, Jeanne d'Arc, copie vivante de la Vierge, est aussi le don de Marie à son royaume de France.

Ce n'est pas sans raison qu'une des larges mosaïques de la basilique de Notre-Dame de Fourvière a été réservée à l'épopée de Jeanne d'Arc. Et très justement sur la scène de droite, la scène des Voix à Domremy, de cet immense panneau qui se déploie en triptyque, l'apparition des saintes messagères de Jeanne est dominée par l'image de Marie. N'a-t-elle pas déclaré elle-même : « Je suis venue au roi de France de par Dieu, *de par la Vierge Marie,* de par tous les benoîts saints et saintes du paradis et de leur commandement » ?

Au lieu de glaner dans l'histoire de Jeanne d'Arc les différentes manifestations de cette intervention de Marie dans la glorieuse épopée de la Pucelle, mieux vaut s'en tenir à la plus éclatante de toutes : le Grand Pardon de Notre-Dame du Puy en l'année 1429. Si Christine de Pisan a pu chanter :

L'an mil quatre cent vingt et neuf
Reprint à luire le soleil...

c'est que cette année-là, à la prière d'Isabelle Romée, mère de Jeanne, et des hommes que la Pucelle avait envoyés de Chinon, Notre-Dame du Puy, qui est Notre-Dame de France, bénissait les gestes de son envoyée.

Jeanne n'avait voulu marcher que sous cette bénédiction.

Dès le mois de mai 1428, Jeanne d'Arc priait Baudricourt « qu'il mandât au Dauphin de se bien tenir et qu'il n'engageât pas la bataille contre ses ennemis, parce que son Seigneur Dieu lui enverrait du secours avant la Mi-Carême. » Pourquoi ? Parce que cette date, à laquelle elle subordonnait le succès de sa mission, c'était celle où sa mère partirait en pèlerinage au Puy, dont le jubilé allait se célébrer le 25 mars. Elle même y envoyait plusieurs de ses compagnons d'armes, probablement même son propre frère qui était venu la rejoindre à Chinon. Et c'est de ces prières à Notre-Dame de France qu'elle attendait la victoire.

C'est au retour des pèlerins du Puy qu'elle fait peindre ses drapeaux : une bannière, un étendard, un fanion,.., qui figurait le mystère de l'Annonciation, avec l'ange offrant à la Vierge, comme sur la plupart des Annonciations, la fleur de lis, « fleur de pureté et fleur de France... »

Comme l'a écrit un de ses meilleurs historiens, Gabriel Hanotaux : « L'image de l'Annonciation, c'est la commémoraison constante, auprès d'elle, de cette fête de Notre-Dame du Puy qui lui a été assignée comme point de départ de sa mission. »

Aussi le même historien ne fait pas difficulté à le reconnaître : « La Vierge du Puy fut une Notre-Dame des Victoires... Au Puy se sont réfugiés en quelque sorte l'espoir suprême de la France et le culte spécial de la *Vierge annoncée,* de la *Vierge angélique,* celle à qui l'ange incliné apporte la couronne, emblème de la pureté. Le sanctuaire du Puy est en même temps le sanctuaire et le palladium de la royauté française. La Vierge des lis et la royauté des lis, ces deux images sont unies dans l'enthousiasme des foules. »

Les pèlerins du jubilé de 1932 auront pu retrouver là-bas, dans la cathédrale du Puy, toute cette histoire fixée dans la pierre par le ciseau du sculpteur jésuite André Besqueut. Sa Jeanne d'Arc exprime exactement tout cela, pour qui connaît les annales de Jeanne. « Adossée à un pilier de la nef, face au sanctuaire, la sainte nous apparaît, armée tout en blanc, sauf la tête qui est découverte comme la virent jadis Guy et André de Laval. Sur la grisaille du pilier, le marbre tranche, virginal. Mais ce qui frappe le plus, c'est la fermeté de l'attitude. Le corps est bien campé, la tête droite ; les mains prennent appui sur la garde de l'épée dont la pointe repose sur le sol. Le regard, à la fois grave et pur, se fixe sur l'autel et sur la Vierge noire, comme pour indiquer d'où lui vient sa confiance. Ce n'est ni la guerrière dans le feu de l'action, ni l'inspirée qu'exaltent ses Voix ; mais plutôt le chef d'armée, la veille du combat : conscient des difficultés qui l'attendent, il est résolu à les surmonter avec l'aide de Dieu. Ainsi probablement à Chinon ou à Poitiers, après avoir dicté sa fière sommation au roi d'Angleterre et au duc de Bedford, le mardi de la Semaine Sainte, tandis que sa mère et ses bons compagnons cheminaient vers le Puy, Jeanne méditait et priait pensant au Grand Pardon, elle qui répondit aux juges de Rouen : « Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la Vierge Marie... [1]. »

C'est jusqu'en sa glorification par la chrétienté et sa protection toujours vigilante sur notre patrie, que Jeanne d'Arc est le don de Marie à la France. On sait que l'Eglise, avant de procéder à la béatification et à la canonisation de l'un ou l'autre de ses enfants, c'est-à-dire avant de prononcer officiellement qu'il est du nombre des saints et qu'on peut avoir recours même publiquement à son intercession, on sait que l'Eglise exige des miracles qui sont le signe providentiel de son pouvoir au ciel. Or l'un des miracles qui valut à Jeanne d'Arc les honneurs des autels fut accompli à Lourdes et sembla relever autant de l'intervention de la Sainte Vierge que de Jeanne d'Arc, si bien qu'il fallut rappeler, pour triompher de certaines hésitations, la doctrine commune de la médiation universelle de la Sainte Vierge. Si l'intercession de Marie n'apparaît pas toujours, toujours elle entre en ligne de compte dans l'octroi des faveurs et des grâces du bon Dieu. Ici elle éclatait, afin qu'apparût bien qu'aujourd'hui comme autrefois nous étions redevables à Marie de notre sainte Jeanne d'Arc.

Aussi quelle heureuse et providentielle coïncidence d'avoir à les associer toutes deux dans notre piété de mai, puis qu'aussi bien l'histoire

[1] J. de Puch : *Croix* du 11 février 1932.

de Jeanne d'Arc, c'est le miracle du mois de mai : c'est en mai que la fillette entend ses Voix, « étincelantes et inflexibles comme des épées. C'est en mai qu'elle délivre Orléans, cœur de lys et cœur de France. C'est en mai qu'elle est surprise à Compiègne, devant les barrières fermées... Et c'est en mai qu'elle gravira la montagne de feu [1]. »

* *

Qui que nous soyons, laissons-nous faire par la fascination qui émane de la figure jeune et virile, joyeuse et chaste, simple et héroïque, souffrante et glorieuse, de cette héroïne et de cette sainte !

Que cette héroïne de la patrie groupe le pays autour des intérêts primordiaux de la France ! Quand il s'agit de cette patrie, de sa paix, de sa force, de son bonheur, de sa gloire, qu'elle soit le centre de ralliement et de concorde, le cœur commun de tous les Français et de toutes les Françaises. Qu'elle resserre même chaque jour davantage cette union des cœurs, jusqu'à l'accord de toutes les intelligences autour des vérités éternelles. Car qu'une petite paysanne de dix-sept ans ait sauvé la France désunie, envahie, démoralisée, cela, c'est un miracle qui atteste de façon indubitable Dieu, sa Providence, sa souveraineté, comme eût été sur l'Yser, à la Marne ou devant Verdun, la victoire de l'armée française commandée par une enfant.

Que cette sainte de l'histoire, en qui nous avons retrouvé une image vivante des vertus, de la mission et du triomphe de la Sainte Vierge, nous aide à sentir plus vivement, à travers sa vie, la beauté, l'héroïsme et la gloire de Marie ! Que passe dans notre admiration, dans notre culte et dans notre amour pour la Vierge, ce qui fait le charme de la dévotion française à Jeanne d'Arc, la fraîcheur de son sentiment et la vibration de son enthousiasme.

Que cette seconde Patronne de la France, que cette envoyée de Notre-Dame de France à son royaume en détresse, ramène sous l'étendard bleu et blanc de la Vierge et, par elle, sous la croix du divin Rédempteur et la bannière du Sacré-Cœur, la nation, notre nation, dont c'est la vocation manifeste d'être le champion de Dieu et de ses droits dans l'histoire. Ainsi soit-il.

II

LA FILLE AU GRAND CŒUR

Mes frères,

Tout ce qui est de l'Eglise, tout ce qui est de la Patrie doit nous être cher, puisque nous sommes les fils de l'une et de l'autre ; plus encore devons-nous aimer ce qui appartient à l'une et à l'autre. Tels sont, en particulier, les saints protecteurs de la France, nos plus pures gloires nationales, et, parmi eux, au premier rang, notre incomparable Jeanne d'Arc, de qui on peut vraiment dire : Elle n'a pas eu sa semblable, elle est unique en son genre.

Un mot suffira aujourd'hui à sa louange pour votre instruction : celui-là même qui est tombé de lèvres non pas humaines, mais angéliques, et qui a été apporté du ciel ; éloge dont nous sommes sûrs qu'il n'est pas surfait. C'est celui de l'archange : « Fille au grand cœur. »

Voyons comment elle l'a justifié.

I

Un grand cœur, c'est un cœur vaste, pitoyable à toutes les misères, ouvert à toutes les grandes causes, et qui porte dans ses replis des trésors inépuisables de charité.

Un grand cœur, c'est un cœur vaillant qui, pour remplir sa tâche, trouve dans ses profondeurs des sources intarissables de force et que n'abat aucune adversité.

N'est-ce point là le cœur de notre héroïne ?

Il domine toutes les fanges d'ici-bas. « Elle est plus ange que femme, » diront ceux qui l'approchent. Elle pourra passer à travers la corruption des camps ; loin d'en être souillée, c'est elle qui les purifiera, répandant autour d'elle un irrésistible parfum de pureté, inspirant aux pires soudards le respect de sa personne et d'eux-mêmes.

Le cœur de Jeanne est le sanctuaire des plus nobles passions et des plus saintes tendresses. Elle aime son Dieu éperdument ; sa piété est profonde autant qu'éclairée. Elle a la plus vive dévotion pour la « benoîte Vierge, » dont elle vénère les images et orne les autels. Elle aime l'Eglise, en « bonne chrétienne » que, sans forfanterie, elle se dit être : « Je voudrais, proclame-t-elle, la soutenir de tout mon pouvoir et mourir pour la foi. »

Que dirai-je de son patriotisme ? Elle en a été l'incarnation vivante. Informée par S. Michel de « la grande pitié du royaume de France, » elle verse d'abondantes larmes sur ses malheurs ; et vous savez tout ce qu'elle a tenté, tout ce qu'elle a souffert pour en restaurer l'unité. Ses compagnes d'enfance Mengette et Hauviette vous diraient les charmes de son amitié, si franche et si bonne. Et à côté de ces amours, quelle compassion pour toutes les souffrances ! Ils le savent, les malades qu'elle soigne avec toutes les délicatesses d'une mère, et les blessés, dont elle ne peut voir couler le sang sans frémir et dont elle panse les plaies, et les pauvres, auxquels elle va jusqu'à abandonner son modeste lit, et les gens du peuple, de qui seuls elle accepte les ovations et permet l'approche sur son chemin, et ses hommes d'armes, qu'elle entoure de prévenances et qu'elle sait si bien encourager, et les soldats tombés sur les champs de bataille, pour lesquels elle demande des prières, et ses ennemis eux-mêmes, qu'elle voudrait épargner et pour qui elle est pleine d'égards dès qu'ils ne sont plus en état de nuire. Quand, à l'attaque des Tourelles, l'Anglais cède et fuit, Jeanne n'a plus qu'un cri : « Glacidas, Glacidas, j'ai pitié de ton âme, rends toi ! » Et lorsqu'elle le voit englouti dans les eaux de la Loire, elle se prend à pleurer.

Le cœur de Jeanne est enfin l'asile des plus

[1] J.-J. Brousson, *l. c.*

fortes résolutions. Prudente et circonspecte à la première annonce, par S. Michel, des desseins de Dieu sur elle, quand elle est sûre de l'appel d'en-haut, elle y obéit sans hésiter. Dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux, dût-elle passer sur cent pères et cent mères, elle va où ses voix lui commandent. Désormais, aucun obstacle ne l'arrêtera, aucune entrave, même celle d'un père courroucé, ne brisera sa volonté ; elle supportera, sans se plaindre, contradictions, menaces, ingratitudes, rivalités, calomnies, abandon des siens, trahisons. Ni la machination du cimetière de Saint-Ouen, ni les durs traitements de son cachot, ni les captieux interrogatoires de son procès, ni la flamme du bûcher ne lui arracheront d'autre affirmation que celle-ci : « Non, mes Voix ne m'ont pas trompée. »

Oh ! le bon, le grand cœur de notre Libératrice ! Je ne m'étonne pas que les flammes l'aient respecté et que, jeté à la Seine, suivant la tradition populaire, il s'en soit allé flotter sur nos rives comme une bouée de sauvetage pour la patrie en danger.

II

Ne vous sentez-vous pas épris de l'idéal qu'il vous offre ? Soyez, vous aussi, de grands cœurs.

Formez-vous un cœur élevé ; tenez-le au-dessus des bas instincts, des grossiers appétits, des dégradantes convoitises, où tant de vos semblables prostituent et gaspillent leur vie.

Formez-vous un cœur large ; avec l'égoïsme, combattez l'individualisme qui ne voit que soi, qui ne consulte que l'intérêt personnel, qui ne se préoccupe que de l'heure présente. Ouvrez vos cœurs à toutes les nobles passions, à tous les saints enthousiasmes, à toutes les pitiés, à tous les dévouements ; il est tant d'objets sur qui vous pourriez en répandre les trésors et qui sollicitent votre généreuse activité : les patronages, la catéchisation des enfants, la visite des pauvres, toutes les Œuvres catholiques !

Enfin, formez-vous un cœur intrépide ; montrez-vous des vaillants ; n'ayez en présence du devoir ni l'horreur de l'effort, ni la peur du sacrifice. Que les contradictions ne vous abattent point, que les difficultés vous enhardissent plutôt et que les épreuves vous fortifient.

La détresse de notre patrie n'est pas moins grande qu'au xv^{e} siècle. Depuis plus d'un demi-siècle, notre territoire est aux mains de l'étranger. Ce n'est plus l'armée anglaise, c'est l'armée maçonnique qui l'occupe ; ce n'est pas notre unité territoriale et notre autonomie politique qui sont menacées, c'est notre unité religieuse et morale. Ils ont mis le siège autour de la religion, qui est comme le rempart de la nation. Ils l'ont encerclée de bastilles puissamment fortifiées : le laïcisme, l'enseignement athée. Et par l'irréligion, ils ont atteint les mœurs, la famille, la propriété, l'ordre public, l'épargne, l'autorité, jusqu'à l'idée de patrie.

Voyez par ce lamentable état de choses s'il y a place pour votre activité à tous.

Le 4 mai 1429, épuisée par la fatigue d'une marche pénible sous une pesante armure, Jeanne s'était endormie en son logis d'Orléans. Soudain, elle se dresse sur sa couche en poussant un grand cri. Ses Voix lui ont révélé que ses soldats courent un grand péril aux portes de la cité, où Dunois les a conduits malgré elle. « Le sang de nos gens coule, clame-t-elle. Mes armes, mon cheval ! En nom Dieu, c'est mal fait ! » — « Ah ! sanglant garçon, dit-elle à son page, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu. » Et de toute la vitesse de son cheval elle s'élance vers la porte de la ville, où elle rencontre les premières victimes de cette téméraire sortie. « Jamais, s'écrie-t-elle, je n'ai vu couler le sang français sans que les cheveux se dressent sur ma tête. »

* *

M. f., vous surtout, jeunes gens, conservez-le avec religion, le sang français. Qu'il coule pur et généreux en vos veines pour le transmettre aux générations à venir.

Oui, grâce pour le sang de France ! L'Église et la patrie comptent sur lui : il a encore des gestes divins à réaliser, de glorieuses conquêtes à accomplir, de grandes causes à défendre, des frontières à garder, des triomphes à préparer pour la justice et pour la vérité, pour le Christ et pour la France. Donc en haut les cœurs et en avant ! Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XXXII

LA PASSION : JÉSUS DEVANT ANNE, CAÏPHE ET LE SANHÉDRIN

Mes frères,

En Palestine, à l'époque de Notre-Seigneur, tout accusé devait comparaître devant la juridiction de son pays, juridiction à la fois religieuse et nationale. Mais, en cas de condamnation à mort, la sentence ne pouvait être exécutée qu'avec l'assentiment du pouvoir romain, représenté par le gouverneur de la province. Aussi Jésus va-t-il être amené successivement devant les tribunaux juifs et au prétoire de Pilate. Nous le suivrons aujourd'hui dans la première partie de son procès devant ses compatriotes. Nous ferons avec lui trois étapes chez Anne, chez Caïphe et devant le Sanhédrin.

I

Anne était un vieillard qui, après avoir exercé le souverain pontificat une vingtaine d'années auparavant, avait fait conférer son titre et ses fonctions à son gendre, Caïphe. Plus versé que ce dernier dans la connaissance de la loi, plus habile dans le maniement des affaires difficiles, il continuait à tout diriger sous le nom de Caïphe. Il était d'ailleurs resté le chef d'une sorte de tribunal d'inquisition chargé de veiller à l'intégrité de

la doctrine, d'informer contre ceux qui étaient censés y porter atteinte et de les déférer au Sanhédrin. C'est lui qui avait fomenté et dirigé la persécution contre Jésus, et si Caïphe avait dit aux Juifs : « Il est avantageux qu'un homme meure pour le peuple, » on peut croire que cette insinuation lui avait été dictée par son beau-père. C'est donc par un sentiment de déférence envers celui qui avait été grand-prêtre, qui était le beau-père du grand-prêtre actuel et l'âme du complot tramé contre Jésus, que celui-ci fut d'abord conduit devant Anne. Au désir de flatter l'orgueil du vieillard s'ajoutait peut-être la pensée que son habileté bien connue saurait trouver un moyen sûr de perdre l'accusé en engageant la procédure de telle sorte qu'elle aboutirait nécessairement à une condamnation.

Le vieux sectaire, qui n'avait pas qualité pour procéder à l'interrogatoire juridique, questionna Jésus sur sa doctrine et sur ses disciples, comme l'y autorisait son titre de président du tribunal d'inquisition dont nous avons parlé [1]. — « Jésus lui répondit : « J'ai parlé publiquement au monde; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le Temple, où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai jamais parlé en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit ; ils savent bien ce que je leur ai dit. » (Jo., XVIII, 20-21).

Ainsi Jésus ne répondit pas à la question concernant ses disciples, tenant à les mettre hors de cause et à garder pour lui toute la responsabilité de ses paroles et de ses actes. Quant à sa doctrine, à quoi bon en faire l'exposé devant un homme prévenu, cherchant moins une occasion de s'instruire qu'un moyen de perdre à tout prix l'accusé ? D'ailleurs, puisqu'on le traite en coupable, la justice exige que l'on fasse appel aux témoins. Ils sont nombreux ; ils ne se sont pas mépris sur l'enseignement de Jésus, puisqu'ils ont voulu un jour le lapider.

Le pontife, habitué à plus de docilité de la part des inculpés, ne put sans doute réprimer un mouvement de dépit. Un des gardes, voulant complaire à son maître, donna alors un soufflet à Jésus en disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au pontife ? » Jésus, pour se défendre et d'avoir voulu méconnaître l'autorité d'Anne et d'avoir prêché une doctrine subversive, répondit : « Si j'ai mal parlé, fournis-en la preuve. Si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? »

Le Sauveur avait suffisamment appuyé son enseignement par ses miracles pour ne pas être accusé de mensonge. La réponse qu'il vient d'adresser au pontife ne blessait ni la vérité, ni la décence, ni la légalité. Anne, bien embarrassé, ne voit d'autre solution que d'envoyer Jésus chez Caïphe, où était réuni le grand conseil.

II

Jésus avait réclamé l'audition des témoins. Il fallait d'autre part donner une base à l'accusation, au procès une apparence de justice et d'impartialité. On produisit donc des témoins. Beaucoup avaient accepté, pour de l'argent ou quelque autre récompense, de déposer contre l'accusé. Mais leurs témoignages étaient si insignifiants ou si contradictoires que la précaution risquait de tourner à sa confusion, d'exciter la risée ou la fureur du peuple.

Une accusation cependant avait pu paraître plus grave et plus fondée. Des témoins affirmaient avoir entendu ces paroles de la bouche de Jésus : « Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. » D'après eux, il n'y avait qu'un temple auquel pouvait s'adresser cette menace, le temple de Jérusalem. Projet irrévérencieux pour un édifice sacré, jactance sacrilège d'un imposteur qui voulait en imposer au peuple en s'attribuant un pouvoir surhumain, tels étaient les griefs qui ressortaient de l'accusation. Caïphe et les prêtres ne furent cependant pas dupes. D'abord les paroles de Jésus avaient été falsifiées. Il n'avait pas dit : « Je détruirai, » mais : « Détruisez. » De plus, ils n'ignoraient pas que le temple dont avait parlé le Sauveur était son propre corps et que le projet d'une réédification en trois jours était l'annonce de sa résurrection. La preuve, c'est qu'ils diront tout à l'heure devant Pilate : « Nous nous souvenons que cet imposteur a dit pendant sa vie : « Je ressusciterai au bout de trois jours. »

Jésus, estimant inutile de répondre à des accusations inspirées par la mauvaise foi, se taisait, malgré l'insistance de Caïphe : « Tu ne réponds donc rien aux témoignages portés contre toi ? » Il fallait cependant obtenir un vote du conseil qui pût peser dans la suite sur la décision du Sanhédrin. Caïphe décide donc d'en finir avec ces dépositions qui n'aboutissent à rien et de porter la question sur son véritable terrain. « Je t'adjure, dit-il, au nom du Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils du Dieu béni. » Sommation solennelle faite par le suprême représentant de l'autorité religieuse ; mais sommation qui est un piège tendu par un homme dont le siège est fait. Si Jésus répond affirmativement, il sera, malgré ses miracles dont on est décidé à ne pas tenir compte, condamné comme blasphémateur. Dans le cas contraire, il sera condamné pour avoir trompé le peuple en se faisant passer pour le Messie, Fils de Dieu.

Cette fois, Jésus répond. Le moment est solennel. La question capitale a été posée ; elle le sera de nouveau le matin au nom de la synagogue et de la nation entière. Il s'agit pour la nation élue de ratifier son élection ou de consommer sa réprobation. C'est pourquoi, muet jusqu'ici sur les questions inutiles ou les accusations mensongères, Jésus ouvre maintenant la bouche pour affirmer sa mission et sa divinité : « Oui, je le suis. Un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel. »

La réponse de Jésus ne pouvait pas être différente. Caïphe et les prêtres juifs le savaient bien. Mais, tout en étant claire et formelle, elle revêt un caractère de solennité et de majesté qui lui donne toute sa signification. Ce n'est pas un accusé qui se défend ; c'est le Maître souverain qui affirme ses droits et fait pressentir le châtiment éternel qui menace les auteurs d'une injuste condamnation.

[1] La question de savoir si Jésus fut interrogé par Anne ou si l'expression « le pontife » ne désignerait pas plutôt Caïphe, est débattue. Le caractère doctrinal de l'interrogatoire nous fait pencher pour la première hypothèse. On trouvera un commentaire de la question dans Durand. *Evangile selon Saint Jean* (coll. *Verbum Salutis*), p. 466 et Note complémentaire XXV, p. 168.

Caïphe saisit l'occasion de faire prendre aux débats une tournure irrémédiablement mauvaise pour celui qu'il veut perdre. Il se lève, déchire ses vêtements en signe d'indignation et proclame : « Il a blasphémé ! Qu'avons-nous maintenant besoin de témoins ? Vous-mêmes vous venez d'entendre le blasphème sortir de sa bouche. Que vous en semble ? » (Matth., xxvi, 65).

Le blasphème était devant la loi juive un crime puni de mort. Le blasphémateur était si odieux qu'il ne pouvait espérer voir personne prendre sa défense. Caïphe, en demandant son avis à l'assemblée, était assuré qu'il n'y aurait qu'une voix pour réclamer la mort de l'accusé. De fait, tous répondent : « Il mérite la mort. »

Il restait encore une formalité à accomplir : une nouvelle comparution de Jésus devant le Sanhédrin du conseil de la nation. Malgré la pression exercée sur les débats par les meneurs, malgré la servilité qui, en ces temps de décadence, pesait sur le peuple, n'y aurait-il pas, au sein de la grande assemblée, quelques hommes assez probes et assez courageux pour élever la voix en faveur de Jésus et pour protester contre l'injustice de pareils procédés ? On pouvait le craindre. Aussi, pour enlever son prestige à l'accusé, pour frapper l'imagination du peuple et le persuader qu'un homme traité de la sorte par les chefs de la religion ne pouvait être qu'un grand criminel, Caïphe livre Jésus aux outrages de ses gardes.

Ils se mirent donc à le frapper de soufflets et de coups de poing, à lui cracher au visage et à se moquer de lui. Se souvenant que Jésus s'était dit le Messie, quelques-uns trouvèrent spirituel de faire allusion à sa qualité de prophète. Lui couvrant les yeux, ils le frappaient en disant : « Toi qui es prophète, dis-nous donc qui t'a frappé. » Malgré eux, ils donnaient une confirmation de plus à l'affirmation de Jésus, en réalisant l'oracle d'Isaïe : « J'ai livré mon corps à ceux qui le frappaient et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas détourné mon visage de ceux qui me chargeaient d'injures et me couvraient de crachats. J'ai présenté mon visage comme une pierre très dure. » (Is., iv, 6-7).

III

Le jugement prononcé pendant la nuit n'était qu'un jugement préliminaire, destiné à peser sur la décision ultérieure du Sanhédrin. Sans se préoccuper de l'illégalité de cette première réunion (la loi interdisait les débats nocturnes), Caïphe convoqua ce dernier au point du jour. Il fallait aller vite pour prévenir un soulèvement possible du peuple, faire comparaître le condamné devant Pilate dont l'autorité contiendrait toute tentative d'agitation, et exécuter la sentence avant les fêtes de la Pâque qui allaient commencer.

Parmi les membres du conseil, plusieurs appartenaient à l'assemblée qui venait de voter par acclamation la mort de Jésus. Les autres, par crainte de cet homme violent et vindicatif, étaient prêts à souscrire au désir de Caïphe. L'Evangile laisse entendre clairement que la cause était jugée d'avance. « Au petit jour, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jesus, afin de le livrer à la mort. » (Matth., xxvii, 1).

N'y avait-il donc, au sein de cette assemblée composée de l'élite de la nation, aucun disciple de Jésus, un Nicodème ou un Joseph d'Arimathie, ni aucun homme impartial, comme Gamaliel, pour faire entendre une protestation ? La peur les a-t-elle paralysés ? Ou bien n'aurait-on pas épuré le conseil en oubliant volontairement de convoquer quelques membres suspects de sympathie pour l'accusé ? Nous ne le savons pas.

Puisqu'il ne s'agissait que d'une ratification, les questions déjà posées furent répétées très brièvement. A tel point que S. Matthieu juge inutile de reproduire ce second interrogatoire, répétition du premier. S. Luc précise la scène en ces termes : « Si tu es le Christ, dis-le nous. — Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez pas ; si je vous interroge, vous ne me répondrez pas et ne me relâcherez pas. Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. — Alors ils dirent tous : Tu es donc le Fils de Dieu ? — Il leur répondit : Vous le dites, je le suis. — Alors ils dirent : Qu'avons-nous besoin de témoignage ? Nous l'avons entendu de sa bouche. » (Luc, xxii, 66-71). Jésus laisse entendre qu'il lit dans leurs cœurs et que leurs plus secrètes pensées n'ont rien de caché pour lui. S'il répond, ce n'est pas pour présenter sa défense dans une cause jugée d'avance, mais en vue d'un intérêt supérieur.

Satisfaite du résultat, l'assemblée se lève et fait conduire Jésus au tribunal de Pilate, pour obtenir confirmation de la sentence de mort qu'elle a prononcée et autorisation de l'exécuter.

Ainsi toutes les classes de la nation ont condamné Jésus : les prêtres, parce que, contrairement à leurs espérances, il n'était pas venu relever le sacerdoce d'Aaron, mais établir son règne sur les âmes, déclarer la guerre aux désordres et aux vices du corps sacerdotal et supprimer, avec les anciens sacrifices, la meilleure partie des dîmes qui les enrichissaient ; les scribes, les pharisiens et les docteurs, parce qu'il avait condamné leur hypocrisie et enseigné une doctrine dont la simplicité froissait leur orgueil ; les chefs de la nation enfin, parce qu'espérant une restauration du pouvoir temporel d'Israël, ils lui avaient entendu dire que son royaume n'était pas de ce monde, prêcher la pauvreté et l'humilité, ordonner de payer le tribut à César et affirmer, au mépris de toute grandeur terrestre, que sa seule ambition était de conquérir les âmes.

En condamnant le Messie, chacune à son point de vue, les diverses classes de la nation juive font ressortir davantage les traits de sa personne et le caractère de sa mission. Elles se condamnent elles-mêmes en réalisant les prophéties, dont elles étaient les dépositaires et auxquelles elles n'ont rien compris.

* *

La condamnation de Jésus par ses compatriotes appelle quelques réflexions d'un intérêt éminemment pratique : les plus magnifiques dons de Dieu, les plus hautes vocations peuvent tourner à la perte de ceux qui en ont été honorés, si les bénéficiaires de ces grâces viennent à y mettre obstacle ; l'orgueil, l'intérêt, l'ambition peuvent remporter ici-bas de passagères victoires, mais Dieu aura toujours le dernier mot ; l'esprit de Dieu et l'esprit du monde sont en éternel conflit et l'on ne peut avoir deux maîtres ni réussir à satisfaire tout à la fois deux esprits. Que ces réflexions nous servent à prendre parti dans l'inévitable et perpétuel conflit entre les forces du mal et la grâce de Dieu. Ainsi soit-il.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 maii 1934.

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

« Les Maîtres de la Pensée Religieuse »

V

J.-D. BERRUETA & J. CHEVALIER

SAINTE THÉRÈSE
ET
LA VIE MYSTIQUE

Déjà parus :

SAINT AUGUSTIN et le néo-platonisme chrétien, par RÉGIS JOLIVET *(couronné par l'Académie française)*.
WILLIAM JAMES et le pragmatisme religieux, par GILBERT MAIRE.
PLOTIN et le paganisme religieux, par EDOUARD KRAKOWSKI
BOSSUET et le classicisme religieux, par GONZAGUE TRUC.

Sous presse :

SAINT THOMAS et la pensée catholique, par le R. P. WEBERT, O. P.

Chaque vol. (14×21) abondamment illustré 20 fr

19, rue Amélie, PARIS-7e. DENOËL ET STEELE

SAVONS AUX ŒUFS

Tout le monde connaît les qualités merveilleuses du jaune d'œuf pour l'épiderme du visage et des mains. Il fait disparaître rapidement les rugosités et donne à la peau une blancheur remarquable, une élasticité et une douceur incomparables. Mais l'emploi du jaune d'œuf est peu pratique, pour ne pas dire impossible, à cause de son prix élevé.
On obtient les mêmes résultats en utilisant le

SAVON SNO AUX ŒUFS.

Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs, et
36, place Bellecour, LYON.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1897. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des Champs, PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 5 avril, page 111.

PIERRE LYAUTEY

LE
CARDINAL
LUÇON

Archevêque de Reims
1842 - 1930
PLON illustré 13f50

LIBRAIRIE LETOUZEY & ANÉ
87, Boulevard Raspail, PARIS (VIe)

Viennent de paraître :

Dictionnaire de Théologie catholique

par Vacant Mangenot
et E. Amann,
professeur à la Fac. de Théologie catholique de Strasbourg.
Fasc. 108-109 : *Pierre Lombard — Pologne.*

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie

par les RR. PP. Cabrol et H. Leclercq
Fasc. 126-127 : *Monnaie — Monza.*

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques

par Mgr Baudrillart,
de Meyer et Van Cauwenbergh,
professeurs à l'Université de Louvain.
Fasc. 43-44 : *Benoît — Bermudes.*

Suplément au Dictionnaire de la Bible

par L. Pirot,
professeur d'exégèse aux Facultés catholiques de Lille.
Fasc. 11-12 : *Eucharistie — Foi.*

Dictionnaire de Droit canonique

par R. Naz,
professeur aux Facultés catholiques de Lille.
Fasc. 5 : *Archiprêtre — Association.*

Pour paraître prochainement

DICTIONNAIRE de Sociologie

Fasc. 9-10 : *Assurances — Autorité.*

DICTIONNAIRE de Biographie française

Fasc. 9 : *Amboise — Amys.*

Courtes, substantielles, pleines d'onction, elles révèlent le cœur d'un saint.

— P. 114, bénédiction des églises : Ajouter Robert Lesage, *Bénédiction des églises*, in-8 illustré de 56 p., 1 f. 50, Editions Publiroc à Marseille (1934).

— Page 122 : A propos de Franc Maçonnerie, signalez donc un excellent organe de renseignements : *Les Documents nouveaux*, revue d'information catholique bimestrielle, 17, rue Ernest-Cresson, Paris 14e, abont 20 f. Le directeur M. J. Marquès-Rivière, ancien franc-maçon converti et catholique militant (il collabore à la *Vie Intellectuelle* et à plusieurs revues catholiques), est incontestablement l'homme de France le mieux renseigné sur tout ce qui touche aux sociétés secrètes. Sa documentation est de première main et mérite toute confiance.

Mois de Marie de Terre Sainte, par l'abbé A. Guillaume. — Un vol. in-16 de 150 p., franco 8 f. 50. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

On peut dire que voici un *Mois de Marie* vraiment nouveau dans sa conception. Il rattache la vie de la Sainte Vierge aux endroits mêmes où elle fut vécue. Description exacte des lieux en leur état actuel, reconstitution historique des événements, conclusions pratiques pour nous : tel est le plan habituellement suivi pour chaque jour. Ajoutons que ce livre a subi deux fois l'épreuve de la prédication publique : à Notre-Dame de Paris en 1925, et à Notre-Dame des Victoires en 1933.

Mme Marie Fargues. — **La petite Anne de Guigné.** — Brochure illustrée de 63 p., 2 f. — Editions du Cerf, à Juvisy (S.-et-O.).

Madame Fargues nous avait donné une excellente biographie d'Anne de Guigné. Ceci, beaucoup plus court, est à l'usage des tout-petits. Style simple, direct, tout à fait adapté à leur mentalité (on sait que l'auteur y excelle) Rien de mieux pour leur inspirer l'esprit de sacrifice et de charité, pour les « élever, » que les exemples de leur sœur aussi gentiment mis à leur portée.

Georges Goyau, de l'Académie Française. — **A la conquête du monde païen.** — In-4o illustré de 156 p., couverture en couleurs, 12 f. — Tours, Mame.

Ce volume, qui fera un magnifique livre de prix (prix spécial, avec couverture rouge, 8 f. 50 et 10 f. 50), est une histoire, facile à suivre, des missionnaires et des missions.

Le nom seul de l'auteur suffit à dire avec quelle maîtrise cette histoire est traitée. C'est non seulement sans effort, mais avec un véritable plaisir que nous le suivons dans toutes les parties du monde, en compagnie des divers Ordres de religieux missionnaires. L'historien, pour être impartial, n'est pas impassible, et c'est ce qui rend son livre si attachant et si émouvant.

M. Goyau nous offre ici, avec le concours d'Edgard Maxence de l'Institut, un splendide ouvrage, superbement illustré, que tous liront avec intérêt et où la jeunesse puisera de grandes leçons d'énergie et de désintéressement.

Q. — Comment pourrais-je faire pour intéresser à l'office mes paroissiens « intermittents » que je ne vois qu'aux enterrements ? Existe-il quelque chose — un petit livre bon marché, pas trop bourré de latin — qu'on pourrait leur mettre entre les mains en le déposant sur les chaises avant la cérémonie, et qui expliquerait au moins l'essentiel de ce qui se passe ?

R. — Il y a deux petits opuscules — *Messe* et *Vêpres* des défunts — rédigés spécialement pour répondre à ce besoin. Un texte clair, direct, lisible. Des repères, l'indication des attitudes à prendre, et, chemin faisant, les grandes vérités qui se dégagent de l'office. 55 francs le cent. Spécimen sur demande contre 1 fr. en timbres, aux « Editions Fidelis », 3 bis, rue de l'Aitre, à Lagny (S.-et-M.).

BUVEZ VALS
LA FAVORITE
FOIE-ESTOMAC INTESTIN

Biscuits pour les Séminaires, Etablissements Religieux.
Vente directe de la fabrique à des prix imbattables.
Demandez tous renseignements à la
BISCUITERIE FRANCO-HOLLANDAISE.
22, Place de Villiers, MONTREUIL-s-BOIS (Seine).

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
— Maison fondée en 1850 —

Toutes statues — Toutes tailles
CHRISTS pour MISSIONS
Hautr 25 c/m — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoire 1 fr. 10
STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 c/m
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

LIBRAIRIE PARIS-ROME, 8te An. 57-70, rue de Rennes, PARIS (VIe)
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André.
Missels et publications de D. Lefebvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue no 10 gratis.

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

La marque M.C.M. est une garantie

Cie Fse de

MOSAIQUE CÉRAMIQUE de MAUBEUGE

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de francs
USINES à MONTPLAISIR-MAUBEUGE
Téléphone : 125 - Télégrammes : Mosaïque-Maubeuge
et LANDRECIES (Nord)
Téléphone : 20 - Télégrammes : Céramique-Landrecies
DEPOTS à
PARIS, 132, Rue Clignancourt - Téléph. : Nord 38-51
LYON, 19, Rue de Toulon - Téléph. : Parmentier 30-38

Albums, devis, tarifs, projets, renseignements et échantillons sont fournis gratuitement sur demande.

M.C.M.

LA CONSTIPATION

crée un empoisonnement lent, continu, de l'organisme, provoquant la congestion du foie, le surmenage du rein, d'où : furoncles, migraines, dépression nerveuse, langue sale, haleine mauvaise, teint bilieux, hémorroïdes, digestions difficiles, idées noires, irritabilité, manque de sommeil, rougeurs, maladies de peau, vieillesse prématurée. Le **JUBOL** est un laxatif-dépuratif végétal idéal, antibilieux, antifermentescible, antiglaireux. Il assure des selles régulières, nettoie l'estomac, l'intestin, évite l'embonpoint, supprime l'obésité, guérit la constipation, sans coliques. Un comprimé le soir suffit.

Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences.

GRATUIT *Demandez au Service A. C. 1 l'envoi de la brochure "la Constipation" par le Dr Ducas.*

Les 25 comprimés 4.25, fo 4,50. Le triple flacon 10 fr.

CHATELAIN, fournisseur breveté du Vatican, 2, R. de Valenciennes, Paris, et ttes phcies.

VITRAUX

Maison BESSAC - GRENOBLE, France

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, rue de Richelieu
PARIS

Catalogue franco

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Maisons DELANNOY - Vve RIF réunies
MASSON & Cie Succrs, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6e).

VIN DE CHASSAING

TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine) et Pharmacies

HUILE DE SANCTUAIRE

Marque "Noël"

La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement

Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.

Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »

Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :

Alphonse LOMBARD Fils -- Salon-de-Provence

Plus de Vols ni d'Effractions

TRONCS-COFFRES

Inviolables - ACIER - Brevetés

Paul PRIOURET, Constructeur

Médaille d'argent concours Lépine 1932

9 bis, rue Dancourt, MALAKOFF (Seine).

Références — Prix et Notices sur demande.

THEATRE & FETES

Fabrique de tous Décors et Accessoires

MACHINERIE THÉATRALE

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Comique
Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.

Maison recommandée par NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper

SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER

Catalogue illustré contenant renseignts et plans : 3 fr.